LUTTE OUVRIÈRE

Pour que Mai 68 féconde et regénère le mouvement ouvrier

Hebdomadaire - 1 F | Parait le mercredi ● 20 novembre 1968 | N° 18

LA JOURNÉE D'ACTION DES C.A.L. DU 13 NOVEMBRE

(voir page 6 et 7).

Une partie de la bourgeoisie joue la dévaluation

(voir page 5)

SAIGON :

PLUS DURE SERA LA CHUTE

PLUS de deux semaines après l'annonce de l'arrêt des bombardements américains sur le Nord-Vietnam et l'arrivée d'une délégation du Front National de Libération à Paris, les négociations entre les représentants du peuple vietnamien et ceux de l'impérialisme américain piétinent. Mieux il n'y a pas eu de réunion la semaine dernière entre les différentes délégations.

Les raisons essentielles de cette situation sont les tergiversations du gouvernement « légal » du Sud-Vietnam pour venir s'asseoir à la table de la Conférence. Pour les généraux Thieu et Ky, pâles valets de l'impérialisme, le Front National de Libération ne représente rien et il n'est donc pas question de négocier avec lui. A la rigueur Saigon accepterait de négocier avec une délégation commune Nord-Vietnam-F.N.L. au sein de laquelle le Front n'apparaîtrait que comme l'émanation directe de Hanoï, et non comme le représentant des combattants des maquis du Sud-Vietnam qui depuis des années luttent les armes à la main contre l'impérialisme américain et ses amis du régime de Saigon.

Sur le plan juridique la position de Thieu est simple : nous sommes le seul gouvernement légal du Sud-Vietnam, c'est-à-dire les seuls représentants de sa population et les Vietcongs ne sont que des agents du gouvernement de Hanoï venus « agresser » la région sud du pays. Que l'immense majorité des paysans du Sud-Vietnam se soit ralliée au F.N.L., que dans les villes mêmes la population soit ouvertement hostile au régime saigonnais et rejoigne soit le Front soit les pacifistes du mouvement bouddhiste sont autant de détails que Thieu balaie du revers de la main.

Mais finalement cette position juridique ne fait que masquer la situation plus que précaire dans laquelle se trouvent désormais Thieu et Ky depuis que Washington a décidé de pousser plus avant les négociations de Paris en y invitant les représentants du Front.

Cette attitude signifie que les U.S.A. sont prêts à accepter un gouvernement neutraliste au Sud-Vietnam, y compris avec la participation de membres du Front, à la condition expresse que le pays ne tombe pas dans le camp « soviétique ». Et s'il est probable qu'ils demanderont la participation d'éléments pro-américains dans un tel gouvernement, il est également probable qu'ils n'hésiteront pas une seconde à se débarrasser de Thieu ou de Ky si ceux-ci ne sont pas prêts à marcher dans la négociation.

Aujourd'hui Thieu est donc sur la corde raide. Comme il l'aurait déclaré à des personnalités politiques « si une telle rencontre avait lieu (avec des représentants du Front) les forces locales et les milices gouvernementales, soit environ 400.000 hommes, relâcheraient aussitôt leur effort et seraient tentées de changer de côté ». (Le Monde, 9 novembre.)

La négociation risquerait de précipiter la débandade des troupes du Sud-Vietnam (dont beaucoup de miliciens sont enrôlés de force) et d'un autre côté de susciter des difficultés du côté des officiers recrutés principalement dans les minorités catholiques farouchement anti-Vietcong.

Mais par ailleurs, le refus de négocier pourrait conduire le gouvernement américain à se débarrasser de Thieu et Ky en mettant à leur place des valets un peu plus compréhensifs. Dans un cas comme dans l'autre, le régime de Saigon serait perdant.

Mais, perdant, il le fut dès l'instant où l'impérialisme américain fut obligé de reconnaître que malgré sa formidable puissance militaire il ne pourrait vaincre le peuple vietnamien encadré par les partisans du Front. Dès cet instant les jours de Thieu et Ky étaient comptés. Et toutes leurs simagrées grotesques pourront peut-être retarder l'heure du dénouement mais ne pourront sans doute pas leur éviter la chute.

PRAGUE
la logique de la capitulation

(voir page 2)

Au mois d'août les Pragois s'attaquaient aux blindés soviétiques à coups de pavés.

(Photo A.F.P.)

PRAGUE

LA LOGIQUE DE LA CAPITULATION

LE discours attendu de Dubcek devant la session plénière du Comité Central du P.C. tchécoslovaque se prête à toutes les exegèses de texte possibles. Chacun y trouvera ce qu'il a envie d'y trouver : une habile fermeté à défendre la ligne de janvier dans des conditions difficiles, ou au contraire, la capitulation élevée au niveau de haute vertu de la morale politique.

Face à des Bilak ou Indra, et à plus forte raison à des pro-russes déclarés et fiers de l'être, la modération du premier secrétaire peut encore passer pour un acte de résistance contre la pression soviétique — et elle l'est dans une certaine mesure. Il est incontestable que ni le discours, ni l'attitude de Dubcek ne peuvent combler l'attente des bureaucrates soviétiques.

Mais tant le déroulement du Comité Central que, plus encore, ce qui se passe dans le pays, permettent de mesurer l'étendue des dégâts d'une politique de capitulation, dont les artisans ne sont ni les collaborateurs, ni la poignée de fidèles serviles du Klemlin, mais bien ceux qui ont symbolisé, il y a trois mois à peine, la volonté de résistance du peuple tchèque.

Peu importe de savoir si l'attitude de Dubcek et de son équipe fut dictée par la lâcheté ou par la conviction sincère d'avoir choisi la seule voie permettant d'éviter l'effusion de sang. La politique n'a que faire des motivations personnelles de ceux qui en assurent la responsabilité. Or, la responsabilité des dirigeants «libéraux» est écrasante.

Il y a trois mois, les envahisseurs russes se sont trouvés face à une unanimité populaire comme l'histoire en avait rarement connu. Malgré leurs espoirs et sans doute leurs prévisions, les envahisseurs ne purent trouver aucune couche, aucune catégorie sur qui s'appuyer, aucun individu même qui eut osé déclarer ouvertement être leur complice. Leur supériorité militaire écrasante apparut vaine, inopérante, contre la farouche détermination d'un peuple qui, sans mots d'ordre officiels, sans qu'il y fut appelé, sans qu'il eut besoin d'être encouragé, avait su trouver les moyens pour transformer la victoire technique que fut l'occupation en une retentissante défaite politique pour l'U.R.S.S.

Le déploiement des blindés et des troupes avait réussi à inspirer le mépris, à susciter la haine, mais point la crainte. Malgré leur présence menaçante, le peuple tchèque connut pendant une brève période un degré de liberté que seule une mobilisation populaire permet de connaître. Et c'est le désir de conserver cette liberté, ainsi que la volonté d'assurer son droit à l'indépendance nationale qui avait donné au peuple la force de résister.

Or, aujourd'hui, il ne reste plus grand chose ni de la liberté, ni de l'indépendance nationale. La presse est progressivement baillonnée. Les individus les plus compromis du passé se retrouvent à la tête de la radio et de la télévision. Les libertés les plus élémentaires, octroyées avant août, ou conquises pendant, sont supprimées ou remises en cause. L'espoir d'un changement sombre au fil des jours, et la police matraque ceux qui se réclament d'une ligne que les dirigeants n'ont pourtant pas encore tout à fait renié officiellement. Le peuple est en train de goûter tous les fruits de la défaite sans avoir engagé la bataille.

Ce que les Russes n'ont pas réussi à atteindre par la seule intervention militaire, ils l'ont atteint par la capitulation des dirigeants tchèques.

Pourtant Dubcek avait bénéficié d'un capital de confiance et d'un soutien unanime que peu de dirigeants ont connu ou peuvent connaître, précisément parce qu'il apparut comme le symbole et le garant des changements auxquels aspirait le peuple. Il en fit un tremplin pour trahir et ceux dont il eut la confiance, et la politique qu'il symbolisa.

Les jours suivant l'invasion, la bureaucratie du Kremlin, sans aucun appui en Tchécoslovaquie, sans équipe de rechange, s'est trouvée dans une situation inextricable. Théoriquement rien n'eut pu l'empêcher certes de maintenir ses troupes sans aucun semblant de justification et contre la haine agissante de toute la population. Elle eut pu transformer, de fait, la Tchécoslovaquie en un protectorat militaire pur et simple. Mais cela lui aurait posé d'autres problèmes, l'aurait mis devant d'autres responsabilités. Rien ne permet d'affirmer qu'elle fut prête à les assumer.

En acceptant de signer les accords de Moscou, les dirigeants tchèques ont légalisé l'intervention, justifié l'occupation et ont fourni aux soviétiques la seule issue politique possible alors. En s'engageant, ils ont engagé tout le peuple tchèque dans un marché de dupes. Parce que telle fut sa confiance en ses dirigeants et peut-être parce qu'il n'était pas insensible au chantage au bain de sang, le peuple avait accepté de se démobiliser contre de vagues promesses. Les soviétiques n'avaient nulle intention de tenir ces promesses mais Dubcek et son équipe s'en sont portés garants devant le peuple. Aujourd'hui, les résultats sont manifestes.

La capitulation a sa logique. Au fur et à mesure qu'il parvenait à démobiliser le peuple, Dubcek affaiblissait sa propre position face aux Russes, préparant par là même de nouvelles capitulations. Un des résultats les plus tangibles de ces capitulations successives est l'éclatement de l'unité nationale et l'apparition d'un divorce entre une partie du peuple et les dirigeants. Les jeunes qui ont manifesté le 7 novembre — manifestation que Cernik a osé qualifier de « scandaleux événement » — sont les mêmes que ceux qui s'attaquèrent à coups de pavés aux chars russes le 21 août. Mais ce sont aussi les mêmes qui, au lendemain des accords de Moscou, et par confiance aux dirigeants, ont gratté les affiches considérées injurieuses par les Russes, ont témoigné de cette « sagesse » à laquelle les conviait Dubcek.

Mais après deux mois, ils ont pu constater que la « sagesse » mène à une démission pure et simple face aux russes et à l'abandon de tous les acquis depuis janvier. Ils peuvent constater que pour ne pas avoir osé tenir tête aux envahisseurs, les dirigeants en qui ils ont mis leur confiance, sont amenés aujourd'hui à se charger des plus sales besognes pour le compte de ces envahisseurs.

Dubcek continue très certainement à bénéficier du soutien et de la confiance soulagée de tous les découragés, de tous les démoralisés et aussi de tous les pleutres. Et s'ils sont aujourd'hui — comme il est probable — la majorité, c'est parce que Dubcek et ses semblables ont réussi ce que personne d'autre n'aurait pu faire à leur place : désarmer moralement et matériellement le peuple, saper sa combativité, sa confiance en lui-même et en ses possibilités. Cette combativité, une partie de la jeunesse ne l'a pas perdue. Sera-t-elle capable de la communiquer à d'autres catégories ? Là est toute la question dont dépend l'évolution prochaine de la situation en Tchécoslovaquie.

Mais alors qu'en août c'est un peuple unanime qui se dressa contre les envahisseurs, aujourd'hui, entre les jeunes et l'occupant il y a la police, il y a l'Etat et le plus grave, il y a le découragement et sans doute la crainte de la majorité de la population.

Face à cette situation, que vaut la dérisoire fermeté verbale de certains dirigeants libéraux à la réunion du C.C. face aux attaques des pro-russes déclarés ? Les jeux ne sont pas faits au Comité Central, celui-ci ne fait qu'entériner les résultats. Si les hommes du passé relèvent la tête, si après leur lamentable néant durant le mois d'août malgré la présence de blindés russes, ils se sentent aujourd'hui sûrs de leurs droits et de leurs possibilités, c'est que le peuple est démobilisé, probablement démoralisé, et ceux qui veulent se battre se heurtent à la police d'une direction qu'ils croyaient leur.

Dubcek et ses compagnons ont fait le travail. Il ne reste plus aux « conservateurs » qu'à empocher le bénéfice politique.

EN U.R.S.S.

CEUX QUI OSENT PARLER

« LA liberté viendra. La démocratie viendra. » C'est sur ces mots que l'ancien général Grigorenko aurait conclu l'oraison funèbre qu'il a prononcé lors des obsèques de l'écrivain « non - conformiste » Alexis Kosterine, après avoir, en dépit des tentatives officielles pour interrompre son discours, dénoncé « la bureaucratie qui se cache derrière le masque de la prétendue démocratie soviétique ».

Rappelons que Kosterine, à qui l'on reprochait entre autres ses prises de position à propos de l'affaire tchécoslovaque, venait d'être récemment exclu du Parti Communiste d'Union Soviétique dont il était membre depuis plus de cinquante ans.

Le discours de Grigorenko mérite d'être relevé, non seulement parce qu'il n'est pas tellement commun de voir un général partir en guerre... pour la défense des libertés démocratiques, mais aussi parce que chaque manifestation, aussi limitée soit-elle, qui témoigne de l'existence en U.R.S.S. d'une opposition politique contestant les Brejnev et consorts au nom du socialisme ne peut que nous réjouir.

Cette opposition est certes extrêmement limitée. Mais, qu'elle existe simplement, trente ans après les dernières grandes purges qui virent l'extermination, non seulement de tout ce que le pays pouvait compter de révolutionnaires, mais aussi d'opposants virtuels, qu'elle existe quinze ans après la mort du dictateur, est déjà une chose réconfortante.

Et les conditions dans lesquelles cette opposition peut exister, et se manifester, sont d'ailleurs extrêmement précaires.

Certes les opposants ne sont plus systématiquement liquidés dans les caves du Guépéou, ou dans les bagnes de Sibérie, comme sous Staline. Siniavsky et Daniel, accusés d'avoir fait publier à l'étranger des écrits critiquant le régime, vivent toujours. Mais ils sont en prison. Pavel Litvinov et Larissa Daniel n'ont pas disparu « sur décision administrative » à la suite de leur manifestation contre l'intervention militaire en Tchécoslovaquie. Ils ont eu « droit » à un jugement légal. Mais ils sont eux aussi en prison. Toute la différence est là. Elle est certes, sensible, mais elle est, aussi, très mince. Et si Grigorenko a pu, mettant à profit les obsèques d'Alexis Kosterine, mettre publiquement le régime en accusation, il n'est pas certain que celui-ci laisse passer cela sans réagir.

Grigorenko, comme Pavel Litvinov ou Larissa Daniel, ont choisi de faire des actions limitées, mais spectaculaires dans les conditions de liberté politique existant en U.R.S.S. (et le simple fait que manifester quelques instants à une demi-douzaine contre l'intervention en Tchécoslovaquie soit « spectaculaire », permet de prendre la mesure de la soi-disant démocratisation intervenue depuis la mort de Staline). Mais il n'est malheureusement même pas sûr que leurs gestes recueillent autant d'écho en U.R.S.S. qu'en Occident, ne serait-ce que par manque d'information.

En dépit des péripéties diverses survenues depuis la mort de Staline, la nature du régime est restée fondamentalement la même. S'il y a eu démocratisation, c'est seulement dans la mesure où les couches dirigeantes voulaient jouir en paix de leurs privilèges, où chaque bureaucrate ne voulait plus risquer d'être, le lendemain, le bouc émissaire chargé d'expier d'une balle dans la nuque le non-accomplissement du plan, ou des normes de production.

Ce retour à des formes moins arbitraires de « justice » s'est forcément accompagné d'une répression moins expéditive contre les opposants éventuels, car il n'y a pas de régime qui puisse réaliser un minimum de démocratie pour les couches dirigeantes, sans octroyer par là même un minimum de possibilités d'expression à l'ensemble de la population. Mais c'est justement cela qui limite les libertés auxquelles les bureaucrates peuvent prétendre. Et c'est pour cela que le régime ne peut tolérer longtemps des manifestations d'opposition, fussent-elles isolées.

C'est finalement, en un sens, réconfortant. Cela prouve que plus de quarante ans après avoir usurpé le pouvoir du prolétariat, la bureaucratie tremble toujours de peur devant la puissance que celui-ci représente.

MOCZAR

COMMUNISTE NATIONAL OU ANTISEMITE ?

Le dernier congrès du Parti Communiste polonais a vu grandir l'influence du général Moczar, considéré comme le chef des « partisans » dans le parti. Moczar passe pour être un nationaliste de la tendance dure c'est-à-dire un adversaire de tout libéralisme politique ou intellectuel dans le pays.

Pour parvenir au poste qu'il occupe aujourd'hui dans le parti, Moczar a joué à fond la carte de l'antisémitisme, sentiment qui semble encore vivace en Pologne.

Ministre de l'intérieur jusqu'à l'été dernier, c'est-à-dire maitre de la police, il utilisa ses fonctions pour éliminer de tous les postes les citoyens polonais d'origine juive. Selon le « Monde » du 10 novembre, en un an 17 000 juifs (sur 25 000 que compte encore le pays) privés d'emplois, de ressources ou inquiets pour leur avenir auraient demandé à émigrer.

Le prétexte de tout cela était la guerre israélo-arabe de juin 1967, Moczar affirma d'abord que des personnalités juives polonaises très haut placées avaient pris le parti d'Israël s'opposant ainsi à la politique nationale de la Pologne. Ce qui est sans doute complètement faux puisque les juifs haut placés dans l'appareil qui sont restés dans le pays après guerre étaient en général des staliniens bon teint farouchement anti-sionistes. Puis il profita de leur limogeage pour réduire au silence ou limoger les intellectuels libéraux qui protestaient contre de telles méthodes.

Mais aujourd'hui Moczar va plus loin. Un de ses partisans André Werblan écrit dans la revue « Miesiecznik Literacki » qu'avant guerre 22 à 26 % des membres du Parti Communiste Polonais étaient d'origine juive et « qu'il faut dire ouvertement que la composition ethnique du parti dans les territoires polonais n'était pas juste ».

Il s'en prend ensuite à ceux qui traitent d'antisémites « les camarades qui avaient compris qu'aucune société ne tolèrerait la participation excessive d'une minorité au sommet du pouvoir ». Il affirme alors que puisque « le nombre de la population juive est mince » il faut « corriger la composition ethnique des institutions centrales ». Dans la pratique vu que les juifs ne sont plus que 25 000 sur 30 millions de Polonais cela signifie qu'ils seront chassés des administrations centrales, de l'édition et de l'université.

C'est ni plus ni moins le retour au « numerus clausus » appliqué avant guerre à l'égard des juifs.

Dans ce sens Moczar et compagnie sont dans la meilleure tradition polonaise, non pas celle de Rosa Luxembourg mais celle de Pilsudsky.

JORDANIE

HUSSEIN CONTRE LES PALESTINIENS

LES manifestations ont éclaté récemment à Amman, capitale de la Jordanie, après la tentative par l'armée d'arrêter un certain nombre de leaders des organisations de résistance palestiniennes. Le bilan s'est soldé par vingt-cinq morts et une centaine de blessés. Les organisations palestiniennes ont d'ailleurs parlé d'une provocation du gouvernement pour tenter de les liquider, ce qui n'a rien d'impossible.

La décision du roi Hussein d'arrêter les leader palestiniens semble tout à fait correspondre à un geste de « bonne volonté » envers Israël. La manifestation qui suivit dans les camps de réfugiés était prévisible. Mais le nombre important de victimes laisse en effet supposer une provocation, ce qui serait finalement dans la logique de la politique de Hussein.

Hussein et de Gaulle lors du dernier voyage à Paris du roi de Jordanie.
(Photo A.F.P.)

Le roi Hussein se trouve effectivement en délicate posture vis-à-vis des Palestiniens qui forment un important pourcentage de la population. Hussein appuis son pouvoir sur les troupes bédouines, partie la plus arriérée de la population. Le développement des guérilleros palestiniens conduit à la formation d'une sorte d'armée rivale de celle du roi, et qui a l'avantage d'avoir le soutien actif d'une importante partie de la population.

D'où les restrictions apportées à la libre circulation des diverses organisations (El Fatah, O.L.P., F.L.P.) sur le territoire jordanien, et les diverses tracasseries auxquelles on les soumet. Mais les pourparlers plus ou moins secrets de Hussein avec Israël en vue d'un traité de paix sont venus aux oreilles des réfugiés palestiniens en Jordanie et ont cristallisé un mécontentement déjà latent qui a sans doute renforcé les organisations de résistance.

On comprend aisément que la monarchie hachemite souhaite voir disparaître de si « dangereux » éléments. Mais il y a loin des souhaits de Hussein à la réalité. Car cette fois, malgré les nombreuses victimes qu'a fait ce soulèvement, Hussein a dû discuter sur un pied d'égalité avec l'ensemble des organisations palestiniennes et céder sur la levée du couvre-feu et l'annulation des mesures de sécurité prises par l'armée ; en échange de quoi les commandos palestiniens s'engagent à ne pas circuler dans Amman et à accepter le contrôles de l'armée royale.

Pour Hussein le coup est doublement manqué : il n'aura réussi qu'à renforcer la popularité et la cohésion des organisations palestiniennes sur son propre territoire, et dans ses pourparlers avec l'Etat d'Israël, il devra jouer le piètre rôle d'un souverain impuissant à contrôler son territoire et qui n'est pas en mesure d'apporter grand chose dans la corbeille du mariage.

La situation matérielle catastrophique des réfugiés palestiniens en Jordanie : une vue du camp de BAQUAR au nord d'Amman.
(Photo A.F.P.)

LE COMITÉ DE SOLIDARITÉ A LA RÉVOLUTION KURDE ÉCRIT AU GOUVERNEMENT SYRIEN

LE Comité de Solidarité à la Révolution kurde vient d'adresser une lettre ouverte, en date du 27 octobre, au président de la République arabe syrienne. On lit notamment dans ce texte :

C'est avec une profonde douleur que notre Comité a été informé des mesures oppressives adoptées par les autorités syriennes à l'égard de la minorité nationale kurde en Syrie, en particulier à travers la brochure de M. Ismet Chériff Vanly, publiée par le Comité pour la défense des droits du peuple kurde : persécution de la culture et de la langue kurdes, plan de transfert des Kurdes habitant dans les régions proches de la frontière turco-syrienne connu sous le projet de « ceinture arabe », retrait de la nationalité syrienne, etc.

Nous demandons et exigeons :

1° - La libération de tous les militants emprisonnés du parti démocratique kurde de Syrie et la fin des tortures pratiquées contre eux.

2° - La satisfaction des revendications culturelles du peuple kurde en Syrie et la fin de toute politique d'oppression nationale.

3° - L'appui du régime syrien à la lutte du peuple kurde, en Irak, Turquie et Iran, pour ses droits nationaux et démocratiques légitimes.

4° - La libération imédiate de tous les prisonniers politiques arabes progressistes en Syrie, qui endurent présentement les plus odieuses formes de persécution et de torture, pour avoir courageusement défendu les droits du peuple kurde : militants du Mouvement des Nationalistes Arabes (Harakat al-Quawmiyyin al-arab) torturés comme Oussama Al-Hindi, Yassin al-Hafez, leader du Parti ouvrier arabe révolutionnaire, également torturé.

5° - La libération immédiate des trois leaders emprisonnés du Front Populaire pour la Libération de la Palestine : Georges Habash, Fayez Kaddoura, Ali Bushnaq, mesure particulièrement scandaleuse puisque le régime syrien se veut à l'avant-garde de la lutte antisioniste.

Pleinement solidaire de la lutte du peuple kurde pour sa liberté, la rédaction de « Lutte Ouvrière » ne peut que dénoncer les persécutions dont est victime ce petit peuple de la part des gouvernements turc, iranien, syrien et irakien.

Au Tchad

Des hommes qui se battent POUR LA LIBERTE

« IL y a deux mois le gouvernement français expédiait des troupes aéroportées dans les montagnes du Tibesti (région nord du Tchad) pour y ramener l'« ordre ». La seule vue de l'uniforme français, devait, selon les dires de personnalités du Quai d'Orsay, inspirer une sage terreur à une population tentée de se rebeller.

Depuis, le silence est retombé sur cette partie de l'Afrique et c'est pourquoi nous publions cette correspondance qui a le mérite de rappeler que l'on se bat aussi sur ce point du globe.

On nous écrit :

André Malraux a pu dire « Pour moi à partir du moment où nous avions créé la communauté j'ai eu le sentiment que nous jettions les bases de nations indépendantes viables ». Sans doute ignore-t-il qu'il y a des troupes françaises au Tchad : (un millier de soldats à la base de FORT-LAMY en permanence depuis 1960, date de « l'indépendance ») une douzaine de blindés, une unité de parachutistes venus en droite ligne de DJIBOUTI (où ils ont l'habitude des ratissages et autres joyeusetés **légales**), qui croyaient venir pour une promenade militaire sont en train de se battre durement dans les montagnes du TIBESTI, à l'extrême Nord-Est du pays, à la demande du « FRANÇOIS 1er » du Tchad, M. F. TOMBALBAYE, brillant valet de la « décolonisation » française. On ignore que le Tchad fait 2 fois la France pour 4 millions d'habitants — on le dit séparé en 2 parties Nord-Musulman et Sud-animiste Chrétien, et apparemment tout le monde semble croire à un nouvel épisode de « l'éternelle croisade tribalo religieuse africaine ». On veut ignorer qu'un Front Rebelle accumule les succès militaires, met en déroute l'armée gouvernementale tant dans le Sud près de MONDON que dans le Nord et le TIBESTI, a l'appui clandestin de la population composée à 90 % de paysans agriculteurs et éleveurs. Le mécontentement gronde partout. Un million 1/2 de Tchadiens du Nord (région particulièrement écrasée par les impôts, l'injustice et les exactions des auxiliaires gouvernementaux) a fui — dans les pays voisins — la férocité des troupes gouvernementales (un exemple ? un village ayant refusé de payer l'impôt dans les délais imposés a été fusillé et brûlé : tous ses habitants, 500 hommes et femmes, excepté l'instituteur car il était membre du Parti unique sont morts — ce village s'appelait MANGALME, et c'était en 1967). Le front de Lutte, dont la tête des dirigeants les plus connus est mise à prix, réclame un gouvernement bi-partie Nord-Sud garantissant l'indépendance économico-politico-culturelle de tous les citoyens Tchadiens. M. F. TOMBALBAYE, Président de la République du Tchad (dont la devise est Unité-Travail-Progrès) chef du Parti Progressiste Tchadien, section du Rassemblement Démocratique Africain (cf Senghor) a fait alliance avec les Partis d'Opposition existant. En 1963 spectaculairement il liquidait les leaders de ces Partis (cf Jérome RAMALLAH etc.) et proclamait le Parti unique, l'interdiction de faire la grève et de manifester (après avoir noyé la manifestation de 1963 dans le sang par les armes et les obus entre autres). Depuis ses prisons sont largement ouvertes aux opposants (bien timides) de toute tendance. La presse, la radio, les syndicats, les mouvements de jeunesse sont gouvernementaux et pas un mois ne passe sans que le « Bon Président » n'organise « un meeting spontané » en faveur de son régime — Corruption, Répression et Incapacité, telle est la devise de la minorité bureaucratique, petite bourgeoise et raciste ! Telle est la fidèle alliée de la néo-colonisation française qui, si elle peut se permettre un certain libéralisme sur son territoire métropolitain, ne peut l'admettre dans **SES** Territoires Africains.

C'est pourquoi je vous écris, Monsieur, ceci n'est ni une réponse à André Malraux ni un article de journal ni une lettre, c'est un APPEL maladroit des REBELLES TCHADIENS. Vous avez pris position et milité en faveur du Vietnam, vous avez fait paraître un article de renseignements sur le Tchad et les rebelles mais nous vous demandons plus, Monsieur, nous vous demandons le droit à la vie, une **ENQUETE** sur le Tchad.

« La liberté ou la mort » — « Le devoir de tout homme est de faire cesser l'exploitation de l'homme par l'homme ».

EN REVENANT DE LA REVUE

(Photo A.F.P.)

Les gendarmes en poilus alors qu'à l'époque, ils faisaient la chasse aux permissionnaires.

DEUTSCHLAND UBER ALLES

Enfer et damnation ! On attendait, pour le tiercé du 11 novembre la victoire du favori français « Le conquérant », un nom qui est tout un programme. Mais il s'est montré, suivant les termes des journalistes spécialisés « inexistant », et c'est Volltreffer, un cheval allemand comme son nom l'indique, qui a gagné les sabots dans le nez, suivi par deux de ses compatriotes.

Dans le fond, c'était assez facile à pronostiquer : depuis le temps que certains proclamaient : « le boche paiera », il suffisait de le jouer gagnant !

TRAVESTIS

Les anciens combattants de la guerre de 1914-1918 n'étant généralement plus en état, en ce cinquantième anniversaire, de défiler barda au dos, ce sont des gendarmes qui revêtirent, pour le folklore et l'émotion des cœurs patriotiques, la tenue bleu horizon.

Faut-il voir là un symbole destiné à mettre en valeur le corps des planqués de 14-18, fusilleurs de déserteurs ? Il y a en tout cas des « anciens » qui ont laissé ce jour-là leurs décorations au clou à cause de cela. Il vaut mieux comprendre avec cinquante ans de retard que jamais !

MONSIEUR MON PASSE...

Pour le 11 novembre, on a déguisé des soldats en « poilus » de la première guerre mondiale. Pantalon garance et tout et tout.

On a même vêtu des trouffions en soldats du tsar.

Tout cela a coûté très cher, mais comme il ne s'agit pas de journées de grève, **le Parisien « libéré »** ne s'est pas lamenté.

Tout de même, l'idée était astucieuse. On aurait aimé que, saisis par l'émulation, Aragon et Malraux se déguisent également et viennent déclamer les vers que la première grande boucherie leur inspira.

BLINDE !

Commentaires techniques, lundi 11 novembre, sur France-Inter, pendant le défilé militaire sur le cours de Vincennes. Un officier vante bien haut les petites merveilles techniques que seraient les armes françaises : « Nos canons, nos fusées, peuvent traverser n'importe quel blindage... »

Puis quelques instants, alors que passent les chars AMX : « Voyez-vous, le profil très étudié de ces chars leur permet d'échapper aux tirs adverses, car les obus ricochent sur leur blindage. »

Petit problème : faudra-t-il une guerre civile (n'y voyez surtout pas là une menace, M. Marcellin) pour déterminer qui est le plus fort, de l'obus ou de la cuirasse français ?

DES PETITS MODESTES

Les anciens de « l'Ecole navale » sont déchainés contre le projet qui tend à faire descendre de son piédestal le noble corps des officiers de marine de guerre.

« Cette réforme va détruire l'homogénéité d'un corps qui a fait ses preuves et donc le rabaisser dans la hiérarchie des grands corps de l'Etat ». Il parait même que « le monde enviait » la marine française.

Aucun doute la dessus. Ce clan dit de « la royale », nourri au sein de Maurras n'a réussi qu'un seul coup en deux siècles, mais ce fut un beau.

Songeons qu'au Jutland en 1916, les Allemands et les Anglais se battant férocement ne réussirent à se couler, au total, que 170.000 tonnes.

Alors que pendant la seconde guerre mondiale, le corps que « le monde nous envie »,réussit sous les ordres de l'amiral Laborde, à couler d'un seul coup 230.000 tonnes. Il est vrai qu'il s'agissait uniquement de bateaux français. A Toulon en novembre 1942.

Ça c'est de l'homogénéité, non ?

A SARCELLES, une commémoration du 11 novembre

A Sarcelles comme ailleurs, le Comité d'Action a fait du 11 novembre 1968 une journée de manifestation contre les commémorations hypocrites, les guerres de rapaces, dont 14-18 fut un exemple remarquable. Devant ce déferlement indécent de chauvinisme, le C.A.S. avait décidé de mener une campagne de dénonciation, de démystification de cette guerre impérialiste, enrobée de patriotisme hypocrite. L'Atelier populaire de Sarcelles se chargea de tirer des affiches, la commission de préparation au bulletin du C.A. composa un article sur ce que fut la guerre.

Ce 11 novembre le C.A.S. se réunit sur la place de la gare, avec des sympathisants et quelques membres du C.A.L. Nous fûmes près de 50, avec 2 immenses panneaux couverts de citations de Lénine sur la guerre, accompagnées d'affiches, à défiler dans les 2 centres commerciaux importants de Sarcelles. Une distribution de tracts eut lieu sur le passage. Dans les Centres commerciaux et dans les artères principales les camarades ne rencontrèrent pas l'hostilité des gens, tout au plus l'indifférence de certains. Les manifestations de soutien furent plus nombreuses.

Après avoir voulu rejoindre un troisième Centre commercial, nous nous trouvâmes nez à nez avec des policiers (commissaire en tête) dans un endroit assez isolé. Le commissaire nous demanda de replier affiches, panneaux, et de nous disperser tous.

Les militants qui avaient auparavant décidé de ne donner aucun prétexte d'intervention à la police, décidèrent de plier pancartes et affiches, et après avoir attendu que les policiers disparaissent voulurent rejoindre le dernier Centre commercial. Mais là ce n'est finalement que peu de monde qui se regroupa, et à l'endroit convenu nous nous dispersâmes.

Malgré cela, le C.A. de Sarcelles a montré qu'il existait, et même qu'il s'était développé depuis mai. Par là même cette journée aura été utile ne serait-ce qu'en permettant aux militants du C.A. d'évaluer leur implantation à Sarcelles, et d'apprécier l'attitude de la population à leur égard.

LUTTE OUVRIERE

« LUTTE OUVRIERE » n'est pas l'organe d'un parti ou d'une organisation. Elle ne peut compter que sur le soutien, moral et financier, de ses lecteurs.

« LUTTE OUVRIERE » espère trouver un appui chaleureux et efficace parmi tous ceux, militants syndicaux et politiques, ouvriers, étudiants ou enseignants, qui vécurent en mai le grand espoir de temps nouveaux et qui souhaitèrent que Mai 68 féconde et régénère le mouvement ouvrier français.

Nous demandons à tous ceux-là, non seulement de lire « LUTTE OUVRIERE » et d'en répandre les idées, mais de la faire lire, de la vendre dans leur entreprise ou leur quartier, de la soutenir financièrement et surtout, de l'informer.

Le statut des objecteurs de conscience

De l'hôpital à la prison

LE 7 novembre dernier, cinq civils sont passés devant le tribunal permanent des Forces Armées, pour « désertion ».

En effet, il s'agit de cinq objecteurs de conscience, admis à faire un service civil de 32 mois ; ils avaient été affectés d'office à l'Assistance Publique à Paris, qui devait, dans leur situation les loger et les nourrir, sans leur donner aucun salaire.

Ces cinq jeunes ont refusé ce travail, n'acceptant pas de faire concurrence à la main-d'œuvre hospitalière (on sait que les hôpitaux parisiens qui manquent de main-d'œuvre, n'embauchent pas mais défalquent).

En revanche, ils se proposaient pour travailler dans une maison de jeunes (où ils auraient été plus à leur place que les C.R.S. qu'on tente d'y placer...).

Voilà quel a été le délit de ces cinq camarades qui, après trois mois de préventive, ont été condamnés à 6 mois de prison avec sursis.

Ils sont passés devant un tribunal militaire, alors que le statut des objecteurs de conscience du 21- XII-63 les fait relever du Ministère de l'Intérieur, et non de celui des Armées. Mais ils sont, parait-il, soumis au plan de défense nationale, qui les fait relever de la juridiction militaire. C'est donc l'une des premières applications de l'ordonnance du 7 janvier 1959 relative aux affectations de défense, laquelle précise, dans son article 39 que « Les assujettis au service de défense sont assimilés aux militaires et sont justiciables de la juridiction militaire. » Or, dans cette même ordonnance il est précisé que tout citoyen, homme ou femme de 18 à 50 ans est soumis à l'autorité militaire en temps de paix comme en temps de guerre, puisque la « mise en garde » consiste, en temps de paix, « en certaines mesures propres à assurer la liberté d'action du gouvernement », et qu'elle est « décidée par des décrets pris en conseil des ministres ».

Il est évident que cette ordonnance peut être appliquée aussi bien en cas de grève et en cas de mobilisation, que, comme c'est le cas ici, contre des objecteurs de conscience qui, en quelque sorte servent de « ballon d'essai ».

A la suite de ce procés, 22 objecteurs de conscience en service civil se sont mis en grève à leur tour et, après le délai de 6 jours prévu dans l'ordonnance, ils sont donc à partir du 14 novembre, eux aussi, considérés comme déserteurs.

Mais en se mettant en grève ils contestent eux-aussi leur soumission à cette juridiction militaire.

Quoi que l'on puisse penser de l'action des objecteurs de conscience et de la forme de refus du service militaire dans la société actuelle — et pour sa part « Lutte Ouvrière » ne pense pas que ce soit là une méthode efficace pour lutter contre la guerre et surtout ses causes — on ne peut qu'être solidaire avec eux contre la répression. Elle montre une fois de plus que « statut » ou pas, l'Etat frappe quand il le peut.

Et ces condamnations par une juridiction militaire de civils, sont sans doute la préfiguration de ce que nous réserve la société capitaliste si nous nous laissons « réquisitionner » ou « mobiliser ».

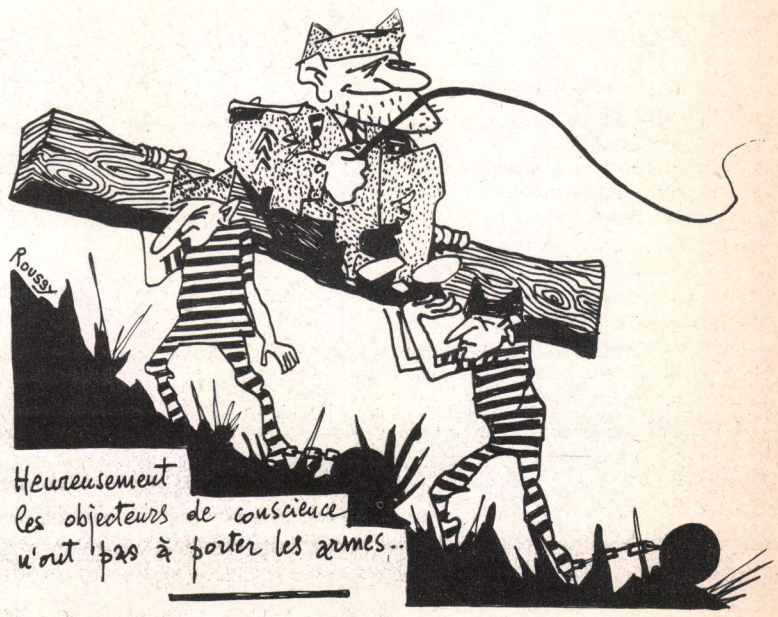

La Banque de France possédait tant d'or, tant d'or... (Photo A.F.P.)

UNE PARTIE DE LA BOURGEOISIE JOUE LA DÉVALUATION

"ACCEPTER la dévaluation serait la pire absurdité » a affirmé vigoureusement le général de Gaulle au Conseil des Ministres de mercredi dernier qui approuvait à la fois une troisième correction du budget qui porte le déficit avoué à 14 milliards de nouveaux francs et le resserrement des conditions du crédit proposé par M. Ortoli, ministre de l'Economie et des finances.

Le ministre a bien sûr expliqué qu'il n'y avait là aucune raison de s'affoler, que tout allait vraiment très bien : la production est relancée, le chômage diminue, le commerce avec l'étranger est quasi-équilibré. Seul un petit point noir subsiste : l'augmentation des prix prévue dit-il — et pour cause — et surtout la fuite des capitaux due en partie au crédit qui permet aux industriels (pas vous ni nous rassurez-vous) d'emprunter et de mettre leur bon argent sous forme de francs suisses. Lorsque les prix augmentent de 10 % par an, il est très avantageux d'emprunter à 8 %.

En conséquence, pour éviter les « abus », les prêts seront plus difficiles. Les Banques se voient bloquer 2 milliards en tout et le crédit est limité. Il sera aussi plus cher, la hausse de 1 % du Taux de l'escompte se répercutant sur presque toutes les formes de crédit.

Et toutes ces mesures ne seraient que provisoires pour mettre un terme aux « abus » du crédit.

En fait, la situation est beaucoup plus difficile que ne le dit le gouvernement, et personne ne s'y est trompé.

Ces mesures ont été suivies d'une brutale augmentation du prix de l'or et d'une fuite accélérée des fonds vers l'étranger. Comme au temps de la IVe République, quand le bouvernement parle de défendre la monnaie, tout le monde sait qu'elle est bien malade, et tous les possédants petits ou grands, prennent leurs précautions avant une dévaluation éventuelle.

Car les symptômes de faiblesse de la monnaie apparaissent de manière criante. L'augmentation rapide des prix est ressentie par tous. Les réserves d'or et de devises péniblement amassées pendant dix ans viennent de diminuer de 3 milliards de dollars depuis mai. Ainsi, après dix ans de régime gaulliste, la fameuse stabilité du franc (toute relative d'ailleurs) semble remise en cause.

Depuis mai, le gouvernement et le patronat ont décidé de récupérer l'essentiel des augmentations acquises, en pratiquant la hausse organisée des prix. Pour « relancer l'économie » de larges subventions ont été accordées aux capitalistes, tant directement par des dégrèvements d'impôts ou des prêts, que par une très large politique de crédit.

Mais les milliards de francs ainsi jetés dans la circulation ne pouvaient que faire augmenter les prix. Le gouvernement se justifiait : il fallait assurer le redémarrage de l'économie. Il a essayé de convaincre les petits commerçants de ne pas augmenter leurs prix, mais avec le succès que l'on sait.

En fait, si les difficultés de l'économie française dataient de bien avant Mai (apparition du chômage, etc.), les mesures gouvernementales ont effectivement relancé la production, mais au prix de l'inflation.

D'abord le retard des commandes et le renouvellement des stocks ont fait tourner l'économie, mais surtout tous les possédants, par crainte de voir la monnaie perdre de sa valeur, ont acheté de tout : appartements, etc. Les industriels ont accepté de s'endetter d'autant plus facilement, en achetant machines et matières premieres, qu'ils espéraient rembourser en monnaie de singe. Il y a eu « fuite devant la monnaie », en particulier fuite à l'étranger où toutes les devises solides comme le mark ou le franc suisse semblent conserver leur valeur (si ce n'est pas l'augmenter).

Le gouvernement s'attendait à ces réactions, et il avait tenté de les freiner par un contrôle des capitaux, tellement inopérant qu'il a fallu y renoncer. Il espérait sans trop y croire que l'inflation ne s'emballerait pas et que la monnaie supplémentaire qu'il mettait en circulation ne provoquerait pas une méfiance généralisée vis-à-vis du franc. Il a pris le risque.

Le drame de ce beau plan, c'est qu'une partie des possédants ne croit pas le redressement possible sans dévaluation, ne croit pas que le gouvernement soit assez solide après mai pour imposer de vraies mesures de purges aux masses populaires quand il ne peut même pas rétablir « l'ordre » dans les milieux scolaires. Ils prennent donc leurs précautions en spéculant contre le franc. Ils préfèrent emprunter à la Banque pour leurs affaires et stocker leur bon argent en Suisse. De sorte que le fameux Trésor, la réserve d'or des coups durs qui devait servir à payer le déficit vis-à-vis de l'extérieur, s'est trouvée amputée de 3 milliards de dollars, que la Banque de France a dû payer contre les francs partis à l'étranger. Près de la moitié du Trésor a ainsi fondu, et le mouvement risque de s'accélérer.

Si cela continue, de Gaulle n'aura plus qu'à aller mendier des crédits à l'étranger (USA, Allemagne...) ou bien alors à dévaluer. La preuve serait faite encore une fois que la bourgeoisie française ne peut vivre qu'en faisant banqueroute périodiquement.

On comprend les réactions de de Gaulle. De quels moyens dispose-t-il ? Ils sont très faibles. S'il ne parvient pas à s'attaquer à la classe ouvrière par une stabilisation plus dure et par un nombre croissant de chômeurs, ce qui se ferait aussi au détriment des industriels, il ne peut qu'obliger les petits-bourgeois à rentrer une partie de leur avoir, faute de crédit, et faire appel à la conscience des possédants. Cela suffira-t-il ? C'est douteux, sauf renversement exceptionnel de la situation générale. La bourgeoisie française et son Franc vont rejoindre les autres bourgeoisies malades en attendant que, de maladies en faux rétablissements, ces banqueroutiers disparaissent avec tout leur système.

Ortoli et Chirac, ministre et secrétaire d'Etat aux Finances à leur sortie de l'Elysée après la décision de relever le taux d'escompte. (Photo A.F.P.)

LES JESUITES DE L'ECOLE LAIQUE

Un certain nombre de proviseurs mécontents de voir que les maîtres d'internat ne seront plus obligés de vivre comme des moines, ont adressé aux parents d'élèves une lettre aussi subtile qu'une vipère qui sort d'un fourré.

« Il faudra vous attendre à voir circuler n'importe quelle personne à proximité immédiate des dortoirs où couchent vos grands garçons ou vos grandes filles. »

Que MM. les vertueux ou vicieux chefs d'établissements se rassurent. On ne viole pas dans un dortoir de 30 ou 40 locataires. Ça n'est pas un car de police, que diable.

LES BOURREAUX ONT BESOIN D'ESTIME

Non contents d'arrêter, de torturer, d'assassiner, les tyrans de la Grèce exigent l'approbation de leurs victimes.

Le 5 novembre, Alekos Panagoulis accusé d'une tentative d'attentat contre le Premier Ministre, comparaissait devant le « tribunal ».

Il eut l'audace et le courage de déclarer que l'acte d'accusation était plein de mensonges et qu'il avait été torturé.

Avant même que le procès s'engage sur le fond, il fut condamné à deux ans de prison pour « insulte au tribunal ».

PERE INDIGNE

Le sixième congrès de la mutuelle de la Police attire l'attention du ministre de l'Intérieur sur l'enfance inadaptée, et demande l'augmentation du crédit « secours ».

Depuis le jour de mai ou, dans une manifestation, un jeune criait « salaud » à son père qui se tenait, blême, dans les rangs des policiers, on croit savoir que le problème de l'enfance inadaptée préoccupe vivement cette corporation.

L'INFLUENCE GRECQUE SUR PARIS

Comment découvrir ceux qui mirent à sac le quartier général des fascistes d'Occident ? C'est tout simple. On arrête le premier diffuseur venu du journal **Action** et on l'inculpe en déclarant qu'il a été reconnu par un policier qui consommait, par hasard, dans le café cher aux fascistes. On attend toujours le policier qui reconnaîtra les fascistes qui attaquèrent le siège d'**Action.**

A propos d'Occident, l'ancien rédacteur en chef du journal du même nom est plutôt sévère pour ces gangsters. il déclare :

« La dissolution d'Occident indique clairement que le gouvernement actuel, après avoir recherché des mercenaires dans le mouvement étudiant pour les opposer aux gauchistes, récompense fort mal les concours qu'il avait obtenus. »

CAMARADE PRELAT

L'Humanité du 5-11 commente la Lettre des évêques sur le monde ouvrier. **L'Humanité** ne leur reproche pas de s'occuper d'un tel sujet mais note simplement que les évêques ne vont pas très loin dans ce domaine. C'est tout de même plus aimable que le ton employé à l'égard des leaders étudiants qui, on s'en souvient, « avaient émis l'insolente prétention de discuter des problèmes ouvriers ».

LA PART DU LION

La ville de Paris met gratuitement à la disposition des syndicats la Bourse du Travail et ses annexes.

La commission administrative de la Bourse est à majorité C.G.T.

Récemment chargée d'attribuer les 17 nouveaux bureaux de l'annexe Bonvallet, rue Charlot, cette commission a accordé 5 bureaux à la C.F.D.T., 2 à F.O. et 10 à la C.G.T.

C.F.D.T. et F.O. ont mal accueilli cette décision et, en conséquence, la préfecture de Paris a décidé de surseoir à l'installation des syndicats dans les nouveaux locaux. La C.G.T. a protesté contre ce « coup de force ». Sa protestation serait bien plus solide si elle n'agissait pas, elle-même, comme le lion de la fable en s'attribuant... et de loin, les meilleures parts. Il faut savoir en effet, que dans la Bourse proprement dite, sur 310 bureaux, la C.F.D.T. n'en a aucun, mais la C.G.T. en occupe 276.

276 bureaux plus 10. Comment voulez-vous qu'on soit autre chose qu'une « grande force tranquille » avec tout ça ?

SUPPLIQUE AUX PATRONS DE CITROEN ET FIAT

Que faut-il pour le maintien de l'exploitation ? Des gros internationalistes et des petits chauvins...

La liberté de circulation de la main-d'œuvre en Europe vient d'être décidée... avec un léger retard sur les marchandises. Profitez-en. Garnissez vos usines Fiat d'ouvriers français, et les usines Citroën d'ouvriers italiens. Le jour où ils voudront se mettre en grève, il se trouvera toujours pas mal de chauvins pour dire « ces étrangers n'ont pas à réclamer ». Bien entendu, la petite combinazione ne sera que meilleure si vous encouragez les syndicats à cultiver l'amour de leur drapeau national respectif.

la journée d'action des C.A.L.

LA journée d'action nationale des C.A.L. (comités d'action lycéens) a été présentée par la presse et la radio comme un échec retentissant. Cela leur fut d'autant plus facile qu'elles avaient volontairement grossi et déformé le mot d'ordre des C.A.L. en parlant d'une journée de grève. Or, s'il n'y eut de grève effective que dans quelques lycées, points chauds de l'agitation la semaine dernière à Paris et en province, il y eut par contre une réponse nationale des lycéens à la journée d'action prévue. Les formes de cette action ont varié d'un établissement à un autre, mais qu'il s'agisse d'une prise de parole, d'une manifestation, d'une grève sur le tas, d'un meeting ou plus simplement de la transformation des cours en débat sur la réforme, partout les lycéens se sont associés au mouvement lancé par le bureau national des C.A.L.

Ce ne fut pas la « journée insurrectionnelle » que la presse de droite avait annoncée, il n'y eut ni occupation, ni barricades, mais les résultats pour être moins voyants n'en sont pas moins importants.

Et pourtant l'unanimité s'était faite contre le mouvement des C.A.L. Sans parler d'Edgar Faure et Marcellin, il faut noter que les différentes associations de parents d'élèves, les plus importants syndicats d'enseignants (S.N.E.S. et, dans une moindre mesure il est vrai, S.G.E.N.), les lycéens modérés et bien entendu les J.C., avaient tenu à prendre position avant la journée d'action. Tout en rejetant la responsabilité du désordre sur le gouvernement et le retard mis par le ministère de l'Education nationale à faire appliquer la réforme, chacun prenait ses distances : « nous ne pouvons cautionner une agitation systématique visant à transformer les lycées en centres d'action politique » (S.N.E.S.) ; « il faut s'attaquer aux causes profondes... seule cette attitude permettra d'éviter l'utilisation par des minorités d'un mécontentement justifié » (S.G.E.N.) ; « action inconsidérée et souvent provocatrice » (J.C.). En clair tout le monde désapprouvait directement ou indirectement l'agitation menée dans certains lycées parisiens la semaine précédente et ces prises de position intervenant avant la journée d'action des C.A.L. contribuaient à isoler les lycéens et à les démoraliser. Il faut croire qu'elles n'ont pas suffi. Il faut croire que le mécontentement et le moral des lycéens étaient tels que l'U.N.C.A.L. (organisation dite modérée et regroupant les J.C.) devait finir par s'associer au mot d'ordre et contribuer à étendre l'agitation dans de nombreux lycées.

Ainsi donc aujourd'hui un certain nombre de résultats semblent acquis. — L'agitation lycéenne n'est pas le fruit de conflits locaux et limités entre une administration et ses lycéens, elle est beaucoup plus générale. — L'ensemble du milieu lycéen reste très réceptif aux mots d'ordre venus des C.A.L. et la réponse des lycéens doit être interprétée comme un soutien à leurs dirigeants.

Enfin elle montre à l'administration, aux parents d'élèves et aux professeurs qu'ils auront désormais affaire à des lycéens d'un type nouveau. Ce que mai a changé au lycée ce n'est pas une réglementation désuète, corrigée par un ensemble de textes officiels instituant une parodie de participation. Mai a changé les esprits. Les lycées se sont politisés, ce n'est pas un feu de paille, mais une réalité avec laquelle il faudra désormais compter.

Dans les lycées

• AU LYCÉE CHARLEMAGNE (Paris)

DEPUIS la rentrée scolaire, rien ne s'était passé au lycée Charlemagne. Un C.A.L. existait, mais ne parvenait pas à rayonner sur une fraction importante des élèves.

Il aura fallu l'allocution d'Edgar Faure menaçant de fermer les lycées si l'agitation continuait, pour que le mouvement s'amorce à Charlemagne.

Depuis quinze jours donc, une agitation intense anime le lycée. A sa tête, fortement soutenu par les élèves, le C.A.L.

L'U.N.C.A.L., uniquement composé de J.C. et d'apolitiques essuya lors de la remontée du mouvement un cuisant échec : 10 personnes (les organisateurs) présentes à son meeting.

La semaine qui précéda la journée d'action du mercredi 13 fut consacrée à la discussion, au niveau de chaque classe, des 6 points du C.A.L. et à la préparation de cette journée.

Le mercredi venu, le C.A.L. de Charlemagne réussit à réunir dans le lycée des filles de Sophie-Germain et de Victor-Hugo. A la suite d'un grand meeting de 300 personnes, des commissions se formèrent sur les thèmes de « la lutte anti-impérialiste », « participation-répression », « discipline » et surtout « ouverture du lycée sur le quartier ».

Mais à plusieurs reprises l'administration provoque des incidents : elle vola un haut-parleur, elle coupa le courant pour faire taire les micros, et le surveillant général alla même jusqu'à s'opposer physiquement aux militants qui organisaient les meetings.

De même, le commando CDR, 3 « parents d'élèves musclés » (France-Soir dixit) et 4 lycéens de l'U.J.P., venus avec des manches de pioche « rétablir l'ordre », fut accueilli comme il se doit ; ils durent repartir avec un blessé.

A la suite de la journée d'action, un militant actif du C.A.L., sous la pression d'un chantage exercé par l'administration sur son avenir, a été retiré du lycée par ses parents.

Les raisons : s'être armé contre les manches de pioche des C.D.R., s'être défendu contre les coups du surveillant général et être allé rechercher avec l'appui de ses camarades le haut-parleur volé par le proviseur.

Si, à cause des manœuvres de l'administration, il est très difficile de faire réintégrer notre camarade, les élèves se solidarisent néanmoins avec ses actes et ont démasqué dans un tract et un meeting, le chantage administratif qui camoufle la répression.

D'autre part, cette journée d'action a aussi ouvert les yeux à bon nombre de camarades : l'action menée le mercredi après-midi par les lycéens « parachutés » sur le quartier fut un échec. On vit que si les lycéens étaient mobilisés sur leurs problèmes, ils n'étaient pas pour autant capables d'accomplir un travail d'explication envers la population.

Former des militants dévoués à la classe ouvrière avec les plus conscients des lycéens reste la tâche principale à laquelle la commission « Lycée ouvert » du C.A.L. se consacre.

• AU LYCÉE TECHNIQUE d'AULNAY

AU lycée technique d'Aulnay qui comprend 1.500 personnes et auquel est adjoint un C.E.T. (550 personnes), des lycéens ont répondu à l'appel des C.A.L. le mercredi 13 novembre. La veille, le matin, il y eut une réunion des délégués de classe à l'initiative du directeur. Il essayait ainsi de couper l'herbe sous les pieds au C.A.L. en faisant cette réunion 2 jours avant celle convoquée par celui-ci qui voulait mettre en garde les délégués de classe contre la participation.

A cette réunion, un membre du C.A.L. dénonça le bluff du directeur qui présentait les textes parus la veille comme réglant tous les problèmes des lycéens. Il mit l'accent sur les problèmes du chômage et de l'exploitation de ceux qui ont trouvé un travail, problèmes concernant particulièrement les lycéens du technique. La plupart des délégués s'étaient révélés « contestataires », ils étaient 120.

Le mot d'ordre d'action pour le lendemain fut rappelé à cette réunion. Près de la moitié des délégués de classe étaient alors opposés au mouvement, ou indéterminés.

Ceux du « technique industriel » étaient parmi les plus « chauds ». Cela parce qu'il a été question de modifier leur enseignement dans un sens qui semble les défavoriser pour trouver un emploi à la fin de leurs études. Le problème du chômage les sensibilise plus particulièrement.

Le directeur prit alors à partie quelques élèves et les menaça individuellement de répression. Ce qui n'empêcha pas le maintien du mot d'ordre de grève pour autant.

Le lendemain, avant la rentrée, le C.A.L. avait appelé à une nouvelle réunion des délégués de classe dès le matin. Mais l'administration au grand complet barrait la porte des salles de réunion. Les délégués ont alors été impressionnés et ont regagné leurs classes. Mais le lycée ne fonctionna pas comme tous les jours. Certaines classes sont restées en discussion toute la journée, d'autres la matinée, d'autres pas du tout.

Nombreux sont les élèves qui ont réalisé ce jour-là seulement, de quel côté était l'administration. Et malgré l'échec effectif de la grève, cette prise de conscience est positive. De toute manière, les discussions qui ont eu lieu ont permis d'éclairer les véritables problèmes qui sont ceux des lycéens du technique.

• AU GROUPE TECHNIQUE de VINCENNES

A la rentrée, le Directeur et un certain nombre de professeurs prétendant passer comme si de rien n'était sur les revendications posées en mai-juin, tentèrent de reprendre le train-train habituel, celui d'avant la grève.

A la suite d'interruptions de cours, d'une grève des élèves du C.E.T. (le groupe comprend un C.E.T., un lycée technique et des classes préparant au B.T.S.) la discussion des revendications fut imposée par les élèves.

Mercredi 13 Novembre, un meeting d'information et de discussion sur les revendications dans l'école et sur les sombres perspectives offertes aux élèves du technique se tint dans le hall de l'école, supprimant une matinée de cours.

Le Directeur, après avoir pris conseil auprès du délégué du S.N.E.S., expert en louvoiements, et dont l'unique activité est de conseiller la modération aux élèves — dans leur propre intérêt on s'en doute — autorisa ce meeting. Il rechigna avant de mettre la sono à la disposition des élèves, mais devant leur détermination se montra « compréhensif ».

Les débats portèrent surtout sur l'assujetissement de l'enseignement technique aux intérêts des patrons, sur l'impossibilité pour les élèves du C.E.T. préparant un C.A.P. d'avoir une formation plus sérieuse et notamment de préparer le Brevet de Technicien.

Les professeurs mi-figue, mi-raisin devant les attaques contre les sacro-saints patrons (avec lesquels l'école se tient en relation pour les stages obligatoires des élèves du lycée) observaient la scène.

Un deuxième meeting est prévu.

le 13 novembre

• Au Lycée Jacques DECOUR à Paris

A 8 h, le C.A.L. appela les lycéens à se réunir dans la cour de basket. A peine une cinquantaine d'élèves s'y rendirent. Devant cette faible participation, le C.A.L. reporta le début de grève à 10 h.

A l'heure dite, 500 à 600 lycéens se réunirent dans la cour malgré les visages menaçants de l'administration et les hurlements des gaullistes et fascistes apparentés.

Un membre du C.A.L. prit la parole et rappela la plate forme d'action composée des points suivants :

— levée de toutes les sanctions de caractère politique ;

— assurance que les lycéens ne seront pas inquiétés pour leurs opinions ou actions politiques ;

— liberté de circulation pour les internes, etc. ;

— droit d'inviter des personnes étrangères au lycée.

Puis une délégation alla demander une salle au proviseur pour tenir un meeting. Devant son refus catégorique, le C.A.L. appliqua le principe : le droit à la politique ne se mendie pas, il se prend. Ainsi 200 élèves s'emparèrent d'une salle de gymnastique.

Pendant une heure, différents orateurs se succédèrent au haut-parleur. Le C.A.L. expliqua qu'il lançait cette journée nationale de grève pour protester contre les exclusions arbitraires dans les différents lycées parisiens et contre la répression policière à la sortie des établissements.

L'U.N.C.A.L. (pro P.C.F.) soutint que la grève n'était pas la meilleure arme pour marquer sa solidarité, et que les pétitions et délégations à l'administration étaient des moyens tout aussi efficaces et moins « provocateurs ».

Las d'entendre toujours la même chose, des groupes de lycéens quittaient la salle. A 11 h, il ne restait plus que 70 à 80 élèves.

L'action avait l'air de se terminer, ce fut alors que la police intervint.

A 11 h, des lycéens sont fouillés, embarqués et interrogés jusqu'à 18 h.

D'autres sont arrêtés pour avoir sifflé à la vue du car de police ou pour avoir distribué des tracts...

A LYON

• Un exemple de participation

LE 29 octobre dernier au Lycée mixte Marie-Vidalenc et au CES Chaponnay (qui sont dans le même bâtiment) un conseil de discipline s'est réuni pour sanctionner une élève (pour une question de fraude en composition alors que celles-ci sont soi-disant supprimées) et une délégation de lycéens a voulu y assister. D'ailleurs, les nouveaux textes prévoient la présence d'élèves au conseil d'administration dont dépendra le conseil de discipline. (car on a beau être un novateur comme Edgar Faure, on maintient fermement cette noble institution !)

Mais la directrice, qui avait déjà parlé conseil de discipline pour une élève surprise... en train de se pencher par une fenêtre (!), n'est pas du tout favorable à la participation et refusa la discussion avec les lycéens en même temps que l'entrée de la salle. Un peu de bousculade, une vitre vola en éclats, les lycéens entrèrent quand même, mais la sentence était rendue !

Outrée de voir son autorité contestée et devant les multiples questions des élèves, elle recourut à son ultime argument : coup de téléphone à la police.

C'est ainsi que le lycée se retrouva le lendemain et les jours suivants quasiment « bouclé » par les cars de police, les 404 et les 4 L de « la rue Vauban », et de nombreux flics en civil, que 4 lycéens furent arrêtés, la plupart des autres intimidés. S'ils avaient tant soit peu l'air étudiant, ou discutaient entre eux, on leur demandait leurs papiers.

En outre, après des tentatives de meetings et de distribution de tracts organisées par le C.A.L., aidé par des étudiants, la même directrice de choc fit entrer les flics dans le lycée, et leur communiqua les noms de 2 lycéennes désignées comme « meneuses ».

Un des premiers résultats de cette affaire fut de provoquer d'innombrables discussions dans toutes les classes, entre les élèves et professeurs.

Ceux-ci ont aussi à se plaindre du style adjudant en chef de la directrice.

Il y a pas mal d'élèves qui craignent de s'imposer et n'aiment pas que des étudiants se joignent aux lycéens, mais maintenant le mécontentement et l'hostilité sont unanimes contre l'administration et ses défenseurs de la police. On voit le vrai visage de la « participation » scolaire ! Celui de flics surveillant le lycée en permanence.

• AU LYCÉE TECHNIQUE

L'administration impose la participation... aux cérémonies du 11 novembre

AU lycée technique La Martinière, à Lyon, si la rentrée s'est faite dans le calme, des remous viennent de se produire à l'occasion du 11 novembre. L'administration avait voulu se montrer « libérale » (sans doute pour compenser les lacunes des installations des ateliers, le manque de professeurs et de surveillants, le manque de matériel) et compréhensive. Le censeur avait même contesté le titre de « responsables » que la circulaire ministérielle attribue aux délégués de classe, pour s'en tenir au terme de « délégués », ceux-ci étant en principe destinés seulement à la défense de leurs camarades.

Un mois et demi après la rentrée, ce vernis de bonne volonté craque de partout, à propos des compositions, des sorties des internes, etc.

Le jeudi 7 novembre, une note de service annonçait une réunion des délégués des classes du second cycle (c'est-à-dire après la troisième) le samedi 9 à 10 h 45, et précisait que « les mêmes délégués représenteront leurs camarades à la cérémonie officielle du 11 novembre qui aura lieu ce jour même à 11 h 45. »

Cela provoqua quelques remous parmi les professeurs : une note sur leur panneau demanda si ce n'était pas d'abord aux élèves de décider de la participation ou non de leurs représentants à la cérémonie du 11 novembre. Elle disparut bien vite.

Mais ce sont les affiches faites par des élèves eux-mêmes qui furent les plus remarquées. Encadrées de noir, elles étaient placardées le samedi matin sur le panneau réservé à l'administration et vers les grandes classes. Elles rappelaient que le 11 novembre était la fin d'une boucherie, elles demandaient que le 11 novembre soit une journée antiguerre : « Il n'y a pas de quoi être fier de ne pas avoir bâti un monde sans guerre » ; « 11 novembre : pas de drapeau, pas de défilé, pas de Marseillaise »

C'en était trop pour nos administrateurs « libéraux » : les affiches disparurent rapidement. Les délégués des classes, hésitants, craignant la réaction d' « en haut », finirent par aller à la cérémonie, mais nombreux sont ceux que cette petite « affaire » fait réfléchir sur le rôle que l'on voudrait leur voir jouer. Ils ont le sentiment d'avoir été « possédés », cette fois-ci mais ils ont aussi la résolution que cela ne se renouvelle pas.

les délégués de classe

RECEMMENT une lectrice de Lutte Ouvrière, *professeur dans un C.E.T. posait à un de nos camarades la question suivantes : « Avec les nouvelles lois sur l'Education nationale, je dois proposer à mes élèves d'élire leurs représentants de classe. C'est une mesure bourgeoise. Je ne peux pas présenter cette élection comme une conquête révolutionnaire qui leur laisserait supposer que parce qu'ils peuvent élire des délégués, les élèves des C.E.T. ont conquis la liberté. Par ailleurs je ne peux pas non plus leur préconiser de rejeter ces élections uniquement puisqu'elles sont une duperie de la bourgeoisie et les boycotter. Ils ne comprendraient pas et je sens qu'ils auraient raison de ne pas comprendre. Mais quoi faire et comment ? » Si j'étais à ta place, répondit notre camarade, voici le discours que je tiendrais à mes élèves : « A la suite des mouvements de mai-juin les pouvoirs publics ont été contraints de s'atteler à la réforme de l'enseignement.*

L'enseignement que l'on vous fournit à l'école est organisé dans le but de faire de vous les robots dont la société, telle qu'elle est organisée, à besoin. O.S. sur machine pour certains, O.S. de la règle à calcul pour d'autres, mais O.S. quand même, de plus en plus aliénés par un travail de plus en plus parcellaire, inintéressant, abrutissant. Les jeunes étudiants ont réagi contre cette entreprise d'abrutissement collectif, de nombreux enseignants les ont approuvés et soutenus. Les pouvoirs publics ont dû admettre le principe de réformes.

Des principes à la réalité il y a parfois un long chemin à parcourir. En ce qui vous concerne dans le contexte de ces réformes, vous êtes amenés aujourd'hui à élire vos délégués de classe.

Ce n'est pas parce que l'on a de bons délégués que tout est résolu. Mais incontestablement il vaut mieux avoir de bons délégués. Il vous appartient donc d'abord de bien les choisir, ensuite de les contrôler en permanence pour ne pas leur permettre de s'égarer. En premier lieu il convient d'avoir une opinion sur ce que peut être, sur ce que doit être un délégué.

Le délégué élu est chargé de représenter les positions et les décisions prises par la majorité de ses mandants.

Les adultes votent de temps en temps, élisent des représentants à qui ils confient la mission de défendre leurs intérêts. Les adultes sont des enfants. La démocratie ce n'est pas cela, la démocratie ne consiste pas à élire un chef. Elle ne signifie pas abandonner ses pouvoirs, elle ne signifie pas remettre notre partie individuelle de pouvoir à un chef qui en usera au nom de la collectivité.

Vous êtes à l'école pour apprendre, profitez-en pour apprendre à vous servir de vos droits, à être responsables, à être en somme des hommes libres. Ce que vous voulez, ce que vous revendiquez, ce que vous voulez démolir et aussi et surtout ce que vous voulez construire ; c'est à vous d'en débattre et d'en décider. Lorsque vous aurez pris une décision dans bien des cas vous aurez à la faire transmettre par un de vos représentants, par un délégué. Celui qui sollicitera vos suffrages, celui que vous désignerez doit s'engager à exécuter les décisions prises à la majorité.

Il doit accepter de bonne grâce de se démettre de ses fonctions, si, dans votre majorité, vous le lui demandez.

Evidemment les élections qui vous sont proposées ne résoudront rien en elles-mêmes. Ce qui compte ce sont les discussions que vous aurez et les décisions que vous prenez en permanence et que vous sanctionnez de temps en temps par l'élection de vos délégués de classe.

Pour terminer n'ayez pas de chimériques illusions sur les élections, ne les repoussez pas stupidement. Montrez que vous êtes plus adultes que les adultes en nommant des représentants authentiques de vos décisions collectives et non en nommant un chef prenant les décisions à votre place.

Plus tard vous serez amenés à participer à des élections sur le plan professionnel et le plan politique. Vous contasterez de nombreuses lacunes, vous y verrez souvent mensonge et duperie.

Aujourd'hui vous pouvez organiser votre démocratie telle que vous l'entendez. Les conséquences de votre vote auront peu d'importance sur le plan pratique immédiat. Elle peuvent en avoir beaucoup à long terme sur le plan politique si vous savez vous forger une conception juste, non déformée de la démocratie. »

ADRESSER TOUTE CORRESPONDANCE A

Michel RODINSON

INITIATIVE SOCIALISTE

54, rue Monsieur-le-Prince, 75-Paris-6e

ATTENTION !

TOUS VERSEMENTS DE FONDS A :

Michel RODINSON

C.C.P. Paris 6851-10

les nouveaux droits syndicaux

LE 20 novembre, le Conseil des Ministres devra se prononcer sur le projet de loi sur l'exercice du droit syndical. Ce projet viendra ensuite devant le Parlement début décembre et pourrait être voté avant la fin de l'année. Un avant-projet présenté aux organisations syndicales et patronales la semaine dernière, a provoqué les critiques des uns et des autres, chacun étant officiellement insatisfait.

Rappelons l'essentiel de cet avant-projet. Tout d'abord il s'appliquerait aux entreprises de plus de cinquante salariés. La représentativité dans l'entreprise ne serait pas la seule condition pour bénéficier des nouveaux droits, l'affiliation à une organisation représentative sur le plan national (actuellement C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C.) suffirait. La collecte des cotisations serait possible à l'intérieur de l'entreprise, mais en dehors des locaux et des heures de travail. Pour l'affichage, les textes seraient communiqués simultanément à la direction. La distribution des tracts pourrait se faire dans l'entreprise mais en dehors des heures de travail. Une fois par mois en dehors du temps de travail, les syndiqués pourraient se réunir dans l'entreprise. Un local commun serait mis à la disposition des organisations syndicales. La section syndicale désignerait un délégué titulaire et un suppléant dans les entreprises de 50 à 1 000 salariés, 2 titulaires et 2 suppléants de 1 000 à 3 000, 3 titulaires, 3 suppléants de 3 000 à 6 000 et 4 titulaires, 4 suppléants au-dessus de 6 000. Le délégué syndical bénéficierait d'au moins 15 heures par mois dans les entreprises de plus de 100 salariés. A partir de 1 000 le crédit d'heures pourrait être partagé entre les délégués syndicaux. Les conditions de désignation des délégués syndicaux seraient les mêmes que celles des délégués du personnel, c'est-à-dire mêmes restrictions pour les jeunes, les étrangers, ainsi que pour l'ancienneté. Ils bénéficieraient de la même protection que les délégués du personnel ou que les représentants au Comité d'entreprise.

Ce nouveau droit va permettre aux syndicats d'étendre leurs appareils dans les nombreuses petites entreprises qui constituent encore pour une bonne part l'économie française. Dans les grosses entreprises, cela amènera bien sûr des avantages supplémentaires aux appareils déjà en place, mais il faut bien voir que cela est minime par rapport à ceux qui existent déjà. Dans une usine de 501 ouvriers par exemple, il y a déjà un représentant syndical au comité d'entreprise qui bénéficie de 20 heures par mois (modification de la loi sur les C.E. du 18 juin 1966). La représentativité de son syndicat n'était pas légalement reconnue par simple affiliation à une organisation représentative à l'échelle nationale comme dans l'avant-projet actuel, mais devait être prouvée au niveau de l'entreprise. Dans cette même entreprise de 501 ouvriers il y avait déjà 9 délégués du personnel bénéficiant d'au moins 15 heures par mois, et 6 représentants au C.E., bénéficiant de 20 heures par mois, tous protégés (relativement) contre les licenciements, ainsi que leurs suppléants. Du point de vue du crédit d'heures, les nouvelles dispositions n'apporteront proportionnellement, guère plus. Les dispositions sur l'affichage, le ramassage des cotisations, les réunions dans l'entreprise, le local, ne font qu'entériner des faits existants depuis de nombreuses années dans la plupart des grosses entreprises, elles n'amèneront pas non plus de changements.

Mais imaginons maintenant la situation dans une entreprise de 101 salariés : dans bien des cas il n'y avait jusque-là pas de syndicat car il suffisait au patron de licencier les militants avant qu'ils bénéficient de la protection que leur auraient conféré des élections de délégués. Si le projet passe tel que, l'existence d'un délégué syndical protégé permettra d'imposer des élections de délégués du personnel et de délégués au C.E. Il pourra donc y avoir à l'avenir facilement 5 délégués du personnel et leurs suppléants (donc un crédit de 75 heures), 5 représentants au C.E. et leurs suppléants (donc un crédit de 100 heures), et pour peu que 4 syndicats soient représentés dans l'entreprise, 4 délégués syndicaux (donc un crédit de 60 heures). Si on fait la somme, cela fait 235 heures en tout par mois. De plus il faudra dégager un local, ce qui n'est pas non plus négligeable. Proportionnellement, ces nouvelles charges sont beaucoup plus lourdes pour les petites entreprises et seront entièrement nouvelles pour beaucoup. Les dirigeants des Petites et Moyennes Entreprises les considèrent comme « une catastrophe pour l'économie française ».

Le problème pour les petits patrons n'est pas seulement qu'ils soient dans l'incapacité de faire face à ces nouvelles charges, mais c'est surtout qu'ils estiment inutile l'existence de syndicats dans leurs entreprises. Dans les grosses entreprises, les patrons ont besoin des syndicats pour servir de tampon entre eux et les ouvriers quand la lutte devient menaçante, et ils sont prêts à ce titre à payer pour les entretenir. Mais dans les petites entreprises la lutte a des limites beaucoup plus étroites. Les salariés peuvent difficilement y revendiquer des avantages qui mettraient leur patron en faillite et eux-mêmes sur le pavé. Il n'y a guère de luttes à freiner. Et la pression personnelle du patron, fait bien souvent beaucoup plus que les discours de bureaucrates syndicaux. Alors pourquoi entretenir des organisations syndicales ?

La question qui se pose alors est : « pourquoi l'Etat et le grand patronat sont-ils, eux, prêts à obliger les petites entreprises à faire ces sacrifices » ? C'est essentiellement parce qu'ils n'ont guère d'autres solutions actuellement pour « récompenser » les syndicats, leur donner de nouveaux moyens d'existence à l'échelle nationale, en paiement des services rendus en mai, et en prévision de nouveaux services à venir. Dans les grosses entreprises, les syndicats se sont plutôt déconsidérés aux yeux des travailleurs lors des événements de mai. Il n'y a qu'à voir la proportion de leur recrutement et l'absence de vie qui les caractérise actuellement. Là, leur développement est par conséquent limité de toute manière. Par contre, dans les petites entreprises, ils ont progressé. Là où ils sont apparus pour la première fois, les travailleurs n'ont pas été déçus. Dans bien des cas, ils ont apprécié ce qu'ils avaient acquis en mai, ils n'en attendaient pas tant de la lutte jusque là. Et cela ils le portent au crédit du syndicat.

Et c'est dans ces petites entreprises surtout que l'on voit maintenant les patrons licenciant des militants syndicaux, animés d'un esprit de revanche. C'est pourquoi là, les nouveaux droits syndicaux seront malgré tout un acquis non négligeable pour les travailleurs, et pas seulement des avantages pour les appareils syndicaux bureaucratisés.

Donné d'une main, repris de l'autre

Après mai, dans la série des réformettes et petites améliorations faites aux conditions de travail des enseignants, un chapitre spécial avait été réservé aux surveillants d'externat, ceux qu'on appelle plus communément les « pions ».

Eu égard au fait que ce sont le plus souvent des étudiants, une circulaire ministérielle, reproduite dans le Bulletin Officiel de l'Education Nationale début octobre, faisait connnaître les nouvelles dispositions d'horaire de cette catégorie. Ils obtenaient de ne plus faire que 32 heures (au lieu de 36 précédemment) et on devait leur donner 5 demi-journées de « repos », afin qu'ils puissent poursuivre leurs études.

Or, par une circulaire d'application, en date du 30 octobre, à peine un mois après la parution des nouveaux textes, le chef du service de l'organisation donne l'ordre aux chefs d'établissement de revenir au régime antérieur car aucun poste budgétaire n'a été créé pour renforcer les effectifs qui sont trop peu nombreux avec le nouvel horaire...

Ce qui est surtout admirable, c'est le style très clair de cette circulaire qui, de peur de réactions au moment où les intéressés en prendront connaissance, essaie de faire croire que ce n'est qu'une petite chose sans importance...

Les « pions » risquent, eux, de lui en trouver beaucoup plus.

circulaire

Objet : *Dotation en personnel de surveillance.*

Réf. : *Mes circulaires numéros 6 et 17 des 12 février et 29 août 1968.*

Par circulaire n° IV/68-381 du 1er octobre 1968, Monsieur le Ministre vous a adressé des instructions nouvelles relatives à l'organisation du service des maîtres d'internat et surveillants d'externat.

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le fait que la réduction des maxima de service n'a pas encore eu d'incidence sur le contingent de postes mis à ma disposition.

Dans ces conditions, le barème de répartition défini par ma circulaire citée en référence, reste inchangé et appliqué à tous les établissements destinataires de la présente circulaire.

la C.G.T. et les jeunes

LES 9 et 10 novembre, se tenait à Paris la « Conférence Nationale pour la défense et l'organisation des jeunes travailleurs » convoquée par la C.G.T.

Quelques mois après les événements qui portèrent des milliers de jeunes travailleurs à la pointe du combat, cette conférence n'a nullement reflété les divers courants qui à l'heure actuelle s'expriment dans la jeunesse travailleuse et estudiante. Elle ne fut que le blanc-seing offert par un millier de jeunes à la politique de la C.G.T. Pour éviter toute surprise, les dirigeants confédéraux avaient convoqué une assemblée réunissant responsables de la C.G.T., secrétaires de fédération, d'union départementale, d'union locale... en fait des responsables de l'appareil syndical encadrant les jeunes.

Tout avait été préparé et bien préparé. On avait eu soin de réunir deux semaines auparavant les mandatés pour leur notifier ce que les dirigeants avaient décidé, et préparer les diverses interventions à lire à la tribune. Une façon comme une autre de concrétiser le mot d'ordre de la conférence : « avec la C.G.T., la parole à la jeunesse ».

Inutile de dire qu'à part le train habituel de résolutions, de projets et d'avant-projets, rien de nouveau n'est apparu. Les critiques de jeunes, si critiques il y eut, se bornèrent à reprendre mot pour mot ce que la C.G.T. avait concédé dans les textes préparatoires, à savoir : « les habitudes routinières de certains vieux responsables syndicaux ». On avoua en contre-partie, que si l'on était jeune et dynamique, on n'avait pas toute l'expérience de lutte des ainés du syndicat.

Ainsi, quelques dizaines de jeunes se succédèrent à la tribune pour rappeler leur combat de mai-juin, apporter des déclarations de soutien et bien sûr condamner les «gauchistes».

Après les interventions, une commission (nommée), chargée d'étudier les projets et de discuter les divers amendements qui pouvaient être présentés se réunit. Un soutien à la politique de la C.G.T. en sortit et un amendement présenté par certains militants gauchistes du syndicat du Livre, défendant les conceptions de l'A.J.S., fut repoussé.

L'un d'entre eux obtint cependant la possibilité de venir au micro exposer les termes de l'amendement. Il parla de front uni, condamna l'agression russe en Tchécoslovaquie et le procès Siniavsky-Daniel, et déclara qu'il ne fallait pas mettre tous les gauchistes dans le même sac.

Si donc dans la salle des Métallos de la rue J.-P. Timbaud, la C.G.T. n'eut pas à affronter les jeunes présents, il n'en reste pas moins qu'à l'heure actuelle, un peu partout, de nombreux jeunes travailleurs critiquent, à l'extérieur du syndicat et à l'intérieur même, la politique de la C.G.T., en particulier celle qu'elle mena en mai-juin.

A tous ces jeunes, la C.G.T. devait offrir quelque chose. Il fallait leur montrer qu'il était possible de se réunir, de militer au sein du syndicat et à cet effet fut créé le « Centre Confédéral de la Jeunesse travailleuse ».

De plus, fut approuvé un projet d'une proposition de loi sur la « formation et le perfectionnement continu des travailleurs ».

Tout ceci fit dire à Georges Séguy concluant : « en approuvant le texte de projet de loi et le projet d'appel, la Conférence de la Jeunesse et la C.G.T. ont porté un coup très dur au pouvoir gaulliste ».

Le gaullisme n'a qu'à bien se tenir. G. Séguy et la C.G.T., spécialistes des « coups très durs » au gaullisme, vont-ils lui accorder encore 10 ans de sursis ?

correspondances des entreprises

• A RENAULT (Cléon)

Les temps ont changé

AVANT la grève de mai-juin, la direction de la Régie avait un idéal au sujet de cette usine. Elle voulait faire de Cléon, un modèle harmonieux tant sur le plan technique que sur le « plan social ». Les travailleurs étaient pour elle des « betteraviers » (sic), des gens qui avaient quitté la terre ou le textile pour aller s'embaucher avec enthousiasme chez Renault.

Bien sûr, les chefs avaient à se plaindre de quelques mauvaises têtes, mais certains d'entre eux affirmaient ouvertement que l'on saurait bien un jour les remplacer par de la « chair fraîche ».

Le cynisme a porté ses fruits. En mai, le directeur et ses proches acolytes ont été enfermés plusieurs jours ! Ils ont eu du mal à digérer les casse-croûte au camembert que les ouvriers ont eu l'humanité de leur donner.

Les temps ont changé aussi pour les syndicats. Le premier jour de la grève, les responsables locaux du P.C.F. ont repoussé les étudiants venus discuter à la porte avec les ouvriers. Mais les idées révolutionnaires sont tout de même passées à travers les grilles de l'usine. Un Comité d'Action s'est créé au mois de juin, il a été bien accueilli et plusieurs dizaines d'ouvriers s'y sont intéressés jusqu'aux vacances. Plusieur bulletins révolutionnaires sont apparus en juin et beaucoup de travailleurs prenaient le temps de les lire attentivement avant de se mettre au travail. Les bousculades provoquées par des militants de la C.G.T. ne faisaient qu'encourager les travailleurs à contester la ligne de cette Centrale.

Plusieurs débrayages spontanés (chaîne de montage des boîtes de vitesse des R 4, chaîne de montage des moteurs R 16, chaîne des pistons) prouvaient au mois de juillet que le terrain n'était pas sûr, ni pour la direction, ni pour les syndicats.

Au retour des vacances, la direction a été la première à relancer l'offensive par l'augmentation des cadences. Les syndicats sont silencieux. Le Comité d'action n'existe pratiquement plus (sans qu'il y ait eu de décision formelle de dissolution, comme nous l'avions écrit par erreur dans L. O. n° 15).

A la fin de septembre une grève aux vilebrequins (voir L.O. n° 12) redonne confiance aux ouvriers dans leur force. Les travailleurs de cet atelier réclamaient 15 à 20 centimes d'augmentation du taux de poste et l'automation de l'alimentation des machines.

Grâce à plusieurs débrayages dans la même semaine, en définitive, ils ont obtenu le passage de la catégorie 7 -3- à celle de 8 -3- : ce qui correspond à une augmentation de 13 centimes. Il n'y a rien de fait au sujet de l'automation mais trois ouvriers sont maintenant affectés au transport des pièces.

Depuis, il ne se passe pas une semaine sans un débrayage dans un atelier ou dans un autre.

Récemment, un délégué C.G.T. a été mis à pied 2 jours pour « faute professionnelle ». Près d'un quart des 5 000 ouvriers de l'usine a débrayé 1 h 30 par solidarité avec leur camarade.

Les jeunes sont les plus combatifs dans ces mouvements. L'expérience de la grande grève de mai dont ils ont eu l'initiative, a coïncidé pour un certain nombre d'entre eux avec la rencontre des idées révolutionnaires. A Cléon, ces idées n'ont pas disparu avec les vacances ; elles continuent à montrer l'évidence de la solidarité, la nécessité de contester quotidiennement l'exploitation et de ne compter que sur la lutte pour obtenir quelque chose.

« Lutte Ouvrière »
est en vente dans les kiosques et librairies

Nous demandons à tous nos amis, à tous nos lecteurs, à tous ceux qui apprécient notre effort pour tenter de mettre sur pied une presse ouvrière et qui le jugent nécessaire pour l'information des travailleurs de nous aider.

Nous leur demandons de faire le maximum pour diffuser ce journal autour d'eux, auprès de leurs amis et connaissances.

Nous signalons d'ailleurs à ce sujet que « Lutte Ouvrière », diffusée par les Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne, est en vente dans un très grand nombre de kiosques et de librairies, aussi bien à Paris qu'en province.

Nos lecteurs peuvent donc se le procurer régulièrement auprès de leur marchand de journaux habituel. Si celui-ci ne le reçoit pas encore, il lui est cependant toujours possible de demander immédiatement un service régulier auprès des N.M.P.P.

• DESFOSSÉS (Issy-les-Moulineaux)

Patron et C.G.T. contre le droit syndical

L'IMPRIMERIE est une profession fortement syndiquée, le syndicat du livre C.G.T. groupe la plupart des ouvriers du labeur et de la presse avec une prépondérance encore plus forte dans celle-ci. La presse constitue une chasse gardée pour la C.G.T. Pour travailler au service d'un journal quotidien les travailleurs sont dans l'obligation d'être syndiqués pour exercer leur profession. Dans la mesure ou le Parti Communiste Français contrôle la C.G.T., ce contrôle s'exerce d'une façon encore plus sensible dans la presse où le simple fait de travailler présuppose d'avoir en poche la carte du parti.

Quelques sections échappent encore à la mainmise du P.C., mais elles se font de plus en plus rares, comme celle des collecteurs et de la composition typographique. Fondée en 1881 la Fédération Française des Travailleurs du Livre est profondément marquée par des sanctions corporatistes et réformistes. Depuis la mort d'E. Ehni, en 1963, les secrétaires généraux du syndicat, sauf Lafond contraint de démissionner dans des conditions « expéditives », sont manipulés directement par le P.C.

Pourtant les deux autres centrales ouvrières, bien que fortement minoritaires, sont représentées dans la profession, puisqu'elles sont signataires de la convention collective nationale.

C'est dans cette situation que les syndicats du livre abordèrent les grèves du mois de mai-juin.

La C.G.T., dans le livre, joua le même rôle que dans les autres corporations, elle démobilisa les travailleurs par des combines bureaucratiques. La reprise du travail s'effectua dans des conditions difficiles, les travailleurs, malgré une combativité certaine, furent carrément « lâchés » par leur syndicat qui fit procéder à un vote sur le plan national pour la reprise du travail, et qui prétendit que celui-ci fut majoritaire, alors que la plupart des grandes entreprises, dans les villes les plus importantes s'étaient prononcées contre la reprise.

Chez Desfossés, une des plus grandes entreprises françaises d'imprimerie, bon nombre de travailleurs, témoins de l'attitude du syndicat pendant les grèves, décidèrent après les événements de mai-juin de constituer un syndicat qui échapperait au contrôle abusif de l'appareil C.G.T. Ils s'adressèrent à une centrale reconnue sur le plan national : la C.F.D.T.

Après avoir constitué une section syndicale les travailleurs en demandèrent la reconnaissance par l'intermédiaire du syndicat parisien de la C.F.D.T.

La direction, par la bouche du chef du personnel, fit une réponse négative. Elle se retrancha derrière la représentativité sur le plan de l'entreprise, arguant que celle-ci n'existait pas du fait que la C.F.D.T. n'avait jamais pu faire élire de délégués aux différentes élections professionnelles qui avaient eu lieu dans l'entreprise. La direction déclara qu'il fallait attendre que le protocole de Grenelle soit entériné par une loi qui reconnaîtrait le droit syndical dans l'entreprise.

La direction, répondant à une lettre de la C.F.D.T. et polémiquant avec celle-ci sur la fameuse « représentativité » dans l'entreprise fit valoir que c'était une solution « raisonnable », la seule qui fut susceptible d'éviter toute éventuelle difficulté au sein du comité d'établissement (c'est-à-dire avec la C.G.T., seul syndicat présent au C.E.), et ce même « dans l'intérêt du personnel ».

Les patrons ne manquent véritablement pas de souffle lorsqu'ils invoquent l'intérêt des travailleurs.

En fait, la direction craint que cette section puisse avoir « l'oreille » des ouvriers et, éventuellement, les mobiliser.

De son côté, la C.G.T. crie à la division alors que le représentant syndical de la C.F.D.T. a été exclu pour « gauchisme » du syndicat juste avant mai, alors que la plupart des membres de la section sont tous des ouvriers du rang pour la plupart d'entre eux anciens cégétistes.

Mais la C.G.T. craint que les ouvriers qui ont vécu l'expérience de mai ne se détournent d'elle, et aux prochaines élections ne fassent confiance à des travailleurs qui dénonceraient sa politique, tout en attaquant sérieusement le patronat.

• SNCF (Toulouse)

Crever comme un chien

C'est à une main-d'œuvre particulièrement nombreuse et sans qualification, surexploitée par des entreprises privées, (DROUARD et MORTERA entre autres), que sont attribués les travaux les plus pénibles à la fois rebutants et dangereux : nettoyage des voitures, entretien des voies, remplacement des caténaires, etc. Les conditions de travail sont déplorables : on est dehors par n'importe quel temps, les règles minimales de sécurité sont ignorées (là aussi, ceux qui se plaignent ne font pas long feu chez Mortera et consorts), et on travaille sous les harcèlements constants de véritables brutes galonnées.

Et il se produit ainsi bon nombre d'accidents mortels et de scènes révoltantes, que la S.N.C.F. aussi bien que les entreprises privées mettent un soin particulier à ne pas divulguer.

La dernière en date s'est déroulée le mardi 29 octobre, à la gare de triage de SAINT-JORY, dans la proche banlieue de Toulouse. Ce jour-là un ouvrier d'une de ces compagnies privées travaillait à la réparation d'un caténaire, perché à 4 m de hauteur au-dessus de la voie sur une minuscule plateforme de « lorry » **sans garde-fou, par grand vent d'autan.** Ce que des dizaines et des dizaines de travailleurs ont risqué avant lui à St-Jory lui arriva : déséquilibré par une violente rafale, il tomba de 4 m sur un rail. Résultat : Fracture du crâne et du bassin, 4 jours de coma, puis la mort sur son lit d'hôpital.

Il paraît que la S.N.C.F. a des médecins du travail chargés de soigner les blessés et de donner les premiers soins aux graves accidentés ; il n'empêche que le blessé resta près de 20 mn allongé contre un rail jusqu'à ce qu'une ambulance appelée par téléphone vienne le chercher; quant au « médecin du travail » il arriva sur les lieux de l'accident... pendant que le blessé roulait vers l'hôpital ! Comme si cela ne suffisait pas, aucun cadre ou responsable de l'entreprise ne jugea utile d'accompagner l'accidenté jusqu'à l'hôpital : aucune marque d'intérêt, aucun signe de sympathie. Pire encore : après son départ, on put voir les huiles endimanchées, S.N.C.F. et secteur privé, papier et crayon en main pour « reconstituer » l'accident, se livrer à une « discussion » orageuse, chacun défendant les intérêts de sa boutique et cherchant à faire endosser la responsabilité de l'accident, qui à la S.N.C.F., qui à la boîte privée. Pas un mot de regret sur le sort de l'accidenté; au contraire, visiblement, du mépris pour « cet imbécile qui s'est cassé la gueule ». Pendant ce temps, le galonné de service braillait de plus belle pour faire rattraper le temps perdu. Car dans la société où nous vivons, c'est le capital qui commande, et c'est sur l'exploitation forcenée des travailleurs que s'accroît le profit d'une poignée d'individus. Que leur importe la vie de l'ouvrier ?

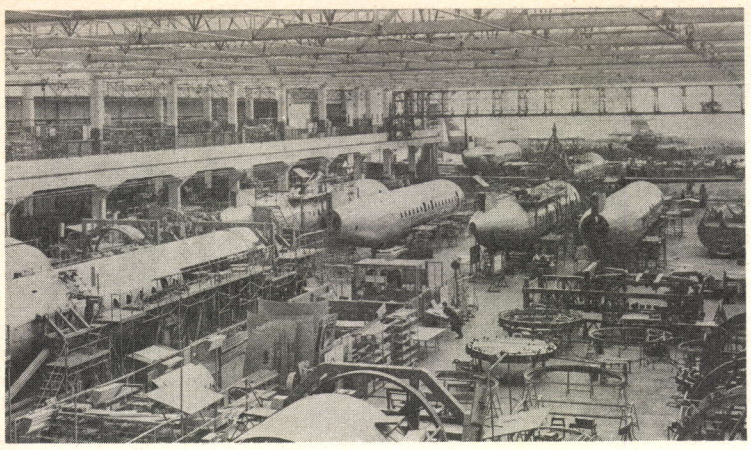

correspondances des entreprises

SUD-AVIATION

• A COURBEVOIE :

AVENTURES ET MESAVENTURES D'UN SYNDICAT JAUNE

A la différence des années précédentes, les élections de délégués du personnel se sont déroulées dans une ambiance singulière. Un syndicat maison est en effet apparu quelques jours seulement avant la date prévue, le 24 octobre.

Les bruits sur la constitution de ce syndicat se précisaient d'ailleurs au fur et à mesure que la date approchait, aussi son apparition ne causa que peu de surprise dans l'usine. Par contre, les quolibets à son encontre fusèrent comme traînée de poudre dans l'usine. On pouvait en effet trouver parmi les candidats-délégués un chef du contrôle... ancien C.R.S., bien connu pour son amour dans la distribution des avertissements et licenciements, et pour sa constance dans la brimade envers les travailleurs. Sans compter nombre de ceux qui dirigeaient les jaunes apparus près de la fin de la grève. La plupart des travailleurs n'en croyaient pas leurs yeux ! Certains ironisaient et affirmaient que bientôt on marcherait au sifflet dans l'usine, que les coups de matraques remplaceraient très certainement les rallonges...

Moins à l'aise, les syndicats eux ne riaient pas, voyant par là un risque de perdre des places de délégués. Ils connaissaient en effet l'opinion des travailleurs à leur égard depuis la trahison de mai, et avaient peur que l'abstention d'un certain nombre d'entre eux ne favorise le syndicat jaune !

Leur premier essai d'élimination du GAPSA (1) eut lieu lors de la réunion de signature du protocole de déroulement des élections avec la direction. Les syndicats contestèrent le droit de se présenter à cette liste, arguant de sa non-représentativité. Ce à quoi le patron répondit qu'il acceptait les listes qui lui plaisaient, que la légalité ou l'illégalité de la liste incriminée n'était pas de son ressort, mais du ressort des juges.

Les syndicats quittèrent donc cette réunion, le protocole n'étant pas reconduit. Mais malgré des bruits qui circulaient dans l'usine sur un éventuel report de la date des élections, celles-ci eurent lieu aux jour et heure fixés.

Le vote se déroula sans incident et ce n'est que le soir, lors du dépouillement, que les syndicats, depuis la C.G.C. jusqu'à la C.G.T. (il y a 5 syndicats dans l'usine), majoritaires dans le bureau de dépouillement, annoncèrent que le GAPSA ne pouvait être reconnu comme représentatif, et décidaient de compter ses bulletins comme bulletins nuls. Un huissier, que la direction tenait au chaud dans ses bureaux fut appelé, mais ne put que constater la chose et décompter le nombre de voix GAPSA avant que les bulletins ne soient joints aux bulletins nuls.

L'affaire est maintenant devant les tribunaux, le « GAPSA » l'y ayant portée. Un premier procès avait lieu le 7 novembre.

Les avocats, un de la C.G.T. et un du syndicat autonome — car il existait, avant le GAPSA, un autre syndicat autonome, qui a d'ailleurs attaqué le GAPSA pour usurpation d'étiquette (2) — sont arrivés avec dans la poche un jugement où le syndicat maison avait été débouté, pour une raison analogue. Ils comptaient sur la jurisprudence. Mais les juges en face exhibèrent un jugement qui, lui, allait dans le sens contraire.

L'affaire ne fut donc pas réglée, et les deux parties sont pour l'instant dos à dos, le jugement devant repasser au mois de décembre.

Malgré le mépris inspiré par le GAPSA à la majorité des travailleurs, les syndicats avaient quelques raisons d'avoir peur de se faire prendre des sièges.

Ce mécontentement des travailleurs à la suite de mai s'exprime dans une abstention plus grande que d'habitude. Ce qui aurait automatiquement favorisé le GAPSA. Heureusement pour eux, nombre de travailleurs mécontents et hésitants sont, quand même allés voter pour faire pièce au GAPSA (malgré cela, et dans les deux collèges, la C.G.T. a perdu des voix et un siège).

Pour une fois, cela est si rare, tous les syndicats sont d'accord pour éliminer le GAPSA. Celui-ci, en effet, touche un de leurs privilèges auxquels ils tiennent par-dessus tout, celui du monopole qui leur est donné par la loi bourgeoise, celui des délégués du personnel ! Il fallait donc l'éliminer, mais par des mic-mac qui échappent aux travailleurs. Il est d'ailleurs risible de voir un syndicat comme celui de F.O. dans l'usine reprocher au GAPSA sa non représentativité... alors que F.O. ne présentait que 2 candidats contre 6 au GAPSA, et que le GAPSA a obtenu 2 fois plus de voix que lui !..

Tout dépend maintenant du jugement, mais les plus tranquilles dans l'usine ne sont pas les syndicats, car cette loi Croizat qu'ils donnent à tous vents comme une grande conquête ouvrière est si bien ouvrière qu'elle risque fort de les renvoyer penauds et déconfits.

Quant aux travailleurs de Sud, leur préoccupations ne rejoignent pas celles des syndicalistes. Ils sont las des chicaneries bureaucratiques et préfèreraient voir les organisations qui se réclament des ouvriers s'occuper de leurs problèmes.

---

(1) GAPSA : Groupement Autonome Professionnel de Sud Aviation.

(2) Que le lecteur nous excuse de cette presque pléiade de sigles, mais, si cela peut lui être d'une consolation quelconque, les travailleurs de l'usine n'y reconnaissent, eux-mêmes, plus leurs petits...

• A TOULOUSE

LICENCIEMENT COLLECTIF

Les conséquenses de la fin des chaînes Caravelle commencent à se faire sentir à Sud-Aviation-Toulouse. Il y a trois semaines environ, on apprenait que près de 200 jeunes de retour du service militaire ne seraient pas réembauchés. Jusqu'à présent le réembauchage avait été automatique à Sud-Aviation, le départ au service ne rompait pas le contrat de travail, ces jeunes touchant mensuellement une petite somme du C.E.

Il s'agit donc d'un véritable licenciement collectif.

Les organisations syndicales se sont beaucoup agitées au début : c'était à qui sortirait le plus de papier sur la question.

La C.F.D.T. informait les travailleurs qu'elle avertissait sans tarder son service juridique, la C.G.T. faisait de même. On parlait d'entamer la lutte. On s'exclamait sur l'intolérable désinvolture de la Direction qui prenait une décision aussi grave sans avoir consulté au préalable les organisations syndicales, dans le cadre du Comité d'Entreprise — puisque la Direction arguait d'une baisse du plan de charge pour justifier ces licenciements.

Le P.C. lui-même s'en mêlait, déclarant dans un tract qu'en fidèles défenseurs des travailleurs, les élus communistes... demanderaient une entrevue au Ministre des Armées.

De leur côté les syndicats faisaient valoir qu'ils avaient des chances de gagner sur le plan juridique, puisque la loi prévoit qu'un licenciement collectif ne peut être justifié qu'à condition qu'aucune heure supplémentaire ne soit accomplie dans l'usine.

Ce n'est évidemment pas le cas à Sud-Aviation. Mais de grève, de mouvement de solidarité, il n'en était évidemment pas question, tout devait se régler sur le plan juridique, pacifiquement.

Les choses se gâtèrent quand l'inspecteur du travail fut consulté. Celui-ci se livra, en effet, à un véritable chantage, en déclarant que la loi, dans ce cas, prévoyait qu'aucune heure supplémentaire ne soit accomplie au-dessus de 40 heures. L'application de la loi signifiait donc une réduction de l'horaire de 5 heures, avec, il va sans dire, une réduction correspondante de salaire.

A la suite de l'entrevue, la C.G.T. fit paraître un tract. Les propositions de l'inspecteur du travail étaient jugées « excessives », « et de toute façon, si elle était à envisager, elle ne pourrait se concevoir sans une compensation intégrale de la perte de ressources occasionnée ». La lutte pour les 40 heures sans diminution de salaire étant, comme on le voit, hors de question, la C.G.T. proposait que l'on ne prit pas en considération que les heures supplémentaires au-dessus de 45 heures... Et au sujet de la réintégration des jeunes licenciés, la C.G.T. déclarait que si la satisfaction immédiate n'était pas donnée, elle proposerait « une réunion intersyndicale en vue de mettre sur pied les moyens d'une action commune ».

Au Comité central d'entreprise réuni à Paris, les représentants syndicaux toulousains demandèrent la réintégration des jeunes démobilisés. La réponse du P.D.G. Ziegler fut nette : le véto le plus catégorique.

Les syndicats informèrent les travailleurs du maintien des licenciements, puis s'empressèrent d'étouffer l'affaire. Depuis on n'en a guère de nouvelles, on ignore même si une action juridique sera finalement intentée.

En attendant, les jeunes de retour du service militaire sont à la porte.

UN PETIT INCIDENT SIGNIFICATIF

CE jour-là, un vendredi après-midi vers 16 heures les travailleurs de Sud-Aviation à Courbevoie virent arriver quatre agents de police, dont un en civil, qui remontaient, armés de leurs carnets de P.V., vers la rue passant entre deux bâtiments de Sud-Aviation. Ils râtissaient consciencieusement les voitures, le stationnement étant interdit.

Mais leur progression s'accompagnait d'un afflux de personnel aux fenêtres et aux portes des deux bâtiments, si bien qu'arrivés à la première voiture de la rue, ils se retrouvèrent face à une cinquantaine d'employés, qui ne gardèrent pas leurs réflexions pour eux. Du genre « les P.V., envoyez-les à la direction, puisqu'elle ne construit pas de parkings... » etc.

Devant un tel état d'esprit qui manifestement paraissait peu coopératif, les agents s'arrêtèrent et (malgré l'interdiction) stationnèrent en essayant de répondre aux quolibets pour ne pas perdre la face. Mais voyant l'attroupement s'étendre et n'étant que 4, ils préférèrent laisser leur « travail » inachevé, tout en promettant de revenir après la sortie des écoles à 16 h 30. Comme c'était à prévoir, personne ne les a revus.

Comme quoi l'esprit de mai n'est pas sorti de la tête des travailleurs, et malgré le calme apparent, il n'est plus dans leur intentions aujourd'hui de se laisser tenir en laisse sans réagir.

LA PAILLE ET LA POUTRE

Vendredi dernier sur la première chaîne, la Télévision nous a offert pendant un quart d'heure les intéressantes réflexions d'un brillant polytechnicien M. DELAPALME, sur les avantages de la technique moderne.

Technique moderne qui pourrait supprimer les accidents du travail dont sont victimes tous les ans des milliers de travailleurs.

C'est fort bien. Rappelons que M. DELAPALME occupait des responsabilités importantes à la Raffinerie de FEYZIN, lors de la catastrophe du 4 Janvier 1966 qui fit 18 morts et 300 blessés, mais n'a pas cru devoir aborder ce sujet... peu propre sans doute à éveiller l'enthousiasme des masses pour une société où la technique n'est qu'un tremplin pour l'accroissement des profits.

Le Courrier des lecteurs

J'ai pris connaissance de votre n° 11 de *Lutte Ouvrière*. Plutôt que de vous écrire longuement je préfère me référer à GB. de Maisons-Alfort p. 2. Je partage à peu près son point de vue. Tout en vous félicitant d'être des amateurs, mais vous semblez empreints d'une rancœur qui frise la haine et parfois le parti-pris. Je sais qu'il est difficile d'être objectif lorsqu'on souffre mais si l'on veut être attentif aux autres il faut tendre vers l'objectivité. Quoiqu'il en soit si je peux vous être utile je suis à votre disposition car vous me semblez pleins de bonne volonté.

Sachez cependant que vos informations devraient être dirigées pour prévenir le « joyeux » appel qui va être adressé à tous les pays avant quelques années pour les appeler à la guerre contre X ou Y.

C'est en effet la seule issue pour l'ensemble des gouvernements du monde. Malheureusement je sais de quoi je parle. Préparez donc vos lecteurs à refuser la guerre contre d'autres hommes même d'opinions soi-disant différentes. Je dis soi-disant car si vous allez vérifier sur place, ils ont les mêmes problèmes que vous et nous.

L.F. Chambéry.

Il est certain que nous avons la haine d'un bon nombre de choses et cela, justement, parce que nous sommes « attentifs aux autres ». Oui, nous avons de la haine pour ces gouvernants du Mexique qui font froidement tirer sur une jeunesse désarmée. Oui, nous avons de la haine pour ces politiciens américains qui n'arrêtent de bombarder un pays sans défense que le jour où cela peut favoriser l'élection d'un des leurs. Oui, nous avons de la haine pour une bourgeoisie, la nôtre, qui nous a menés dans deux guerres mondiales et d'innombrables guerres de rapines plus localisées, pour la simple défense de ses profits, et qui, ose, ces jours-ci, commémorer avec faste la grande joie qu'elle eût à l'époque de s'en tirer sans révolution.

Oui, nous avons pris parti. C'est même la seule raison pour laquelle nous éditons ce journal.

★

Camarades,

C'est malheureusement avec un intérêt décroissant que je lis chaque jeudi votre publication...

Conformément à vos désirs j'essaierai d'être bref. D'un point de vue général, sachez que je fais miennes les critiques de « G.B. » publiées dans votre n° 11. Mais je préfère m'attacher en particulier à l'article, « l'Etat Patron » de votre n° 12. J'ai rarement lu dans une publication d'extrême-gauche autant de bêtise anti-communiste. Vos injures à l'égard de la CGT et du PCF à l'occasion de l'affaire Citroën sont injustifiées. D'après vous, lorsque la CGT réclame la nationalisation elle « tente de duper les travailleurs », affirme « son farouche nationalisme », son « stupide chauvinisme », veut « démontrer à la bourgeoisie sa loyauté », etc. (n'en jetez plus !) Je souhaite aux travailleurs d'être longtemps dupés de cette façon par la CGT ! Il suffit de jeter un regard sur l'histoire des revendications cégétistes pour savoir qu'il y a longtemps que la CGT réclame la nationalisation de Citroën. Il n'y a là aucun nationalisme ni chauvinisme.

Outre celles que vous donnez et qui sont évidentes, il y a des raisons précises pour lesquelles un communiste peut voir dans cette opération une arme de la bourgeoisie pour soutenir le capitalisme mais vous n'en parlez pas. Savez-vous que la presque totalité des pièces et organes des voitures Renault sont, en fait, fabriqués par des usines privées (carburateurs : Solex, compteur : Zeiger, moteur, tôlerie, ...) l'entreprise d'état ne s'occupe presque exclusivement que de l'assemblage. Ici, c'est l'entreprise nationalisée qui soutient le capitalisme privé. De plus, dans les marchés ainsi passés, l'état bourgeois se fait toujours perdant face aux intérêts privés (voir affaire du matériel téléphonique). Et ceux-ci préfèrent avoir à faire à l'Etat qu'à d'autres capitalistes pour lesquels les marchandages seraient plus serrés.

Doit-on être pour cela contre la nationalisation ? Non, car s'il n'y a pas nationalisation, il y a concentration ou absorption par un trust qui devient par là plus puissant et peut mieux lutter contre les travailleurs. Bien sûr, l'Etat patron n'est « ni pire, ni meilleur qu'un autre », bien sûr la nationalisation de Citroën ne résoudra pas les problèmes des travailleurs, mais vous admettez vous-même que le secteur nationalisé a plus de « tonus revendicatif » que le secteur privé ; pourquoi dans ce cas, ne pas lutter pour la nationalisation si celle-ci doit faciliter les luttes ultérieures ?

Ceci demontre que votre raisonnement est pauvre et c'est malheureusement dans des publications du PCF (Economie et politique) que le communiste trouvera une véritable analyse du problème. Heureusement tous les articles de « L.O. » ne sont pas d'une telle imbécilité.

En pensant à « G.B. » qui, dans votre n° 11, vous traitait d'« amateurs », je vous qualifierais plutôt d'« artisans » au sens que lui donne Lénine (Que faire ?). J'espère que ces quelques critiques ne vous auront point froissés.

Amitiés révolutionnaires.

J.D.
THIAIS

Eh oui, tant qu'à lutter, nous pensons que les travailleurs doivent le faire pour des avantages qui en soient vraiment et non pour des nationalisations qui leur permettront, peut-être, s'ils ne sont pas découragés d'ici là, de lutter plus facilement par la suite !

Notre raisonnement est sûrement simpliciste par rapport à celui du PCF qui arrive à justifier cela aux yeux de ses militants. En tout cas, ce ne sont pas les nationalisations faites jusqu'ici qui ont affaibli la bourgeoisie. Au contraire elles la soutiennent !

(notre correspondant dixit)

Sur un plan moral nous ne sommes certes pas des « bolchevistes » tels que ceux qui constituèrent le parti russe et, peut-être ne sommes-nous que des « artisans » au sens politique et péjoratif du terme, mais si une chose est certaine c'est que nous ne souhaitons pas être des « professionnels » à l'image de ceux de l'actuel PCF.

★

Chers camarades,

Je n'achète L.O. que de temps à autre, faute d'argent. Comme vous le dites, on ne peut lire tous les journaux révolutionnaires, et je fais le choix des publications d'après leur utilité militante. Je diffuse « Rouge », « Action » et « Barricades » dans mon lycée, et c'est justement l'encart à propos des lycéens, à la une du n° 13 de L.O. qui m'a poussé à l'acheter. « Les lycéens, la réforme et la révolution », cet article ne m'a absolument rien apporté, en tant que militant lycéen. Ce que vous dites sur la participation est juste, mais complètement inutile. Vous combattez un moulin à vent, car je ne pense pas qu'il y ait des lycéens révolutionnaires assez inconscients pour penser sérieusement à boycotter les élections offertes par Faure. La position de la direction nationale des CAL est très claire sur ce point, et les militants de base font justement tout pour ne pas se couper du reste des lycéens. Mais ce genre de polémiques dans le vide n'est pas très grave, et je pense que c'est tout simplement dû à votre manque d'implantation parmi les lycéens. Deuxième chose : la conclusion de l'article. Là, je ne suis pas du tout d'accord. Selon vous, la lutte que le militant lycéen mène est forcément limitée, « il ne doit la mener que par honnêteté vis-à-vis de lui-même et de ses camarades (...). Aussi le militant révolutionnaire doit-il consacrer le meilleur de son temps et de son dévouement à la seule classe historiquement révolutionnaire, la classe ouvrière. »

Il me semble que les gens qui veulent contribuer à la construction d'un parti révolutionnaire devraient au moins avoir lu et assimilé ce que Lénine a écrit sur ce point, en particulier dans « Que faire ? », qui, soit dit en passant, devrait actuellement être le livre de chevet de tous les marxistes révolutionnaires de notre pays. La classe ouvrière est la seule classe historiquement révolutionnaire, évidemment, mais je ne pense pas que ce soit suffisant pour conclure qu'il faut faire de l'ouvriérisme systématique. Aller aux ouvriers, bien sûr, mais (je cite Lénine — chap. III — paragraphe 2) « pour apporter aux ouvriers la connaissance politique, les social-démocrates (remplaçons par : communistes) doivent aller dans toutes les classes de la population, ils doivent envoyer dans toutes les directions des détachements de leur armée. »

En poussant le raisonnement de l'auteur de l'article que je critique à l'extrême, on en arriverait presque à dire que le travail dans tous les milieux autres que le milieu ouvrier n'est qu'un travail de « formation » du militant révolutionnaire. Non. Nous devons travailler dans tous les milieux que nous touchons, le principal est que nous soyons dévoués à la cause de la révolution prolétarienne, et cela, afin, avec les militants d'ouvriers, d'établir une ligne politique juste.

Je vous demande, camarades, d'essayez de publier dans votre tribune libre l'essentiel de ce que j'ai écrit plus haut. Il y a d'autres problèmes surtout dans la seconde partie, à propos desquels je ne suis pas d'accord avec vous, mais je ne pense pas que ce soit à moi personnellement de vous en entretenir, Laissez-moi seulement vous dire que je vois mal des anarchistes, ou des staliniens pro-chinois, construire un parti d'avant-garde. Mettons un peu plus de temps à le faire, mais qu'il soit solide ! Ce que je pense au niveau du parti est également valable au niveau de l'internationale communiste. C'est, je crois, une des grandes divergences entre « ROUGE » et « L.O. »

Salutations Communistes et amicales.

P.L.
LE HAVRE

Ce camarade semble avoir une vue très nette de l'utilité des différents journaux : il diffuse les uns et écrit à l'autre !

Nous ne nous en plaindrons pas, d'autant que c'est normal puisque nous ne sommes guère « implantés » parmi les lycéens.

Nous dirons seulement, pour notre défense, que nous avons lu « Que Faire » (décidément apprécié de nos lecteurs) mais que notre correspondant devrait bien, de son côté, étudier l'histoire du Parti bolchevique : l'influence et la composition de ce parti ne furent à aucun moment exclusivement limitées aux étudiants, lycéens et intellectuels comme le sont à l'heure actuelle celles de la majorité des groupes « gauchistes ». Situation qui change quelque peu le problème. « Toutes les couches » a écrit Lénine, et cette citation ne doit pas uniquement servir de justification aux militants intellectuels incapables de rompre avec leur origine et leur milieu social. Un révolutionnaire peut commencer sa carrière en s'opposant à son père ou au proviseur de son Lycée, mais il ne doit pas en rester là.

Nous ne reviendrons pas sur la première partie de cette lettre mais, enfin, il faut bien admettre que notre correspondant ne nous laisse guère de chance : il critique la fin de notre article parce que fausse, mais il en critique aussi le début parce que juste... donc inutile !

Puisque notre correspondant pousse notre raisonnement à l'extrême pour tenter de le ridiculiser plus commodément, poussons aussi le sien et conseillons-lui de ne pas vieillir... pour pouvoir continuer la lutte au Lycée.

★

Camarades,

Fidèle lecteur de votre journal je me permets de vous adresser la critique suivante. Ceci bien entendu en toute amitié.

Je pense que votre journal est un journal fait par des étudiants et pour des étudiants, ceci malgré son titre. A Rouen au mois de mai, j'étais au côté des étudiants du début à la fin. J'ai pu apprécier leur détermination, leur courage et leur idéalisme, mais ils ne sont ni unis ni organisés et surtout très peu d'entre eux connaissent les problèmes des classes laborieuses. Ils ne savent pas ce qu'est la gêne, les privations et le dur labeur. La révolution ne sera pas faite par les étudiants mais par les classes les plus défavorisées du peuple, qui n'ont rien à perdre que leurs chaînes et ce n'est pas le cas de l'immense majorité des étudiants qui font partie des nantis dans la société capitaliste.

Je pense aussi que vous consacrez trop de place à l'actualité internationale. Bien sûr ces luttes de nos camarades ont leur importance, mais nous devons d'abord balayer devant notre porte avant d'aider le voisin. Il y a tant d'autres sujets. Le chômage des jeunes. Les Bidonvilles. La condition ouvrière, le sort des vieux, l'organisation révolutionnaire et j'en passe.

J'ai le regret de dire, qu'étant ouvrier je sais que les ouvriers se foutent du Vietnam mais pas de leurs salaires et que beaucoup d'entre eux seraient des nôtres s'ils pensaient que votre journal les concerne directement.

Le Vietnam est la tarte à la crème des journalistes révolutionnaires. mais c'est loin et notre position n'a que très peu d'influence sur l'issue de ce combat.

Camarades mon opinion vaut ce qu'elle vaut. Elle n'engage que moi. Cependant d'autres ouvriers à la lecture de *Lutte ouvrière* pensent de même.

Salutations révolutionnaires.

P.M.
LE HAVRE

Notre journal est certes fait, en grande partie, par des intellectuels (pas en totalité, il suffit de le lire en entier pour s'en rendre compte).

Nous n'en tirons pas orgueil mais n'en avons pas honte.

Mais il n'est pas fait à l'usage exclusif des étudiants, même s'il se trouve plus de ceux-ci que d'ouvriers dans ses lecteurs.

Nous voulons en faire un journal utile aux travailleurs, c'est notre objectif et c'est la raison de son titre.

C'est pourquoi ,et nous avons la conviction que faire le contraire serait renier ce but, nous traitons et des problèmes de salaires et des luttes politiques que mènent les opprimés des autres parties du monde.

Il se peut que ces questions intéressent moins certains ouvriers que les problèmes matériels plus immédiats, mais notre conviction est justement que la classe ouvrière de notre pays ne pourra s'affranchir de ses chaînes économiques que si elle acquiert la pleine conscience de l'identité des luttes et des intérêts des prolétaires de toutes les nations.

Un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre, mais ne l'est pas non plus celui qui en laisse opprimer un autre.

★

Cher camarade,

Je viens de recevoir une circulaire de Paris annonçant le projet d'un Front « MR » auquel participerait *Lutte Ouvrière*. Il est question de la transformation des journaux des groupes constituants en revue théorique. Comme je suis abonné à L.O. ainsi que plusieurs de mes camarades, je serais heureux si tu pouvais me préciser :

1) L.O. a-t-elle bien décidé d'adhérer au MR ?

2) Si oui, cette décision a-t-elle été débattue « par la base », ou a-t-elle été prise « au sommet » ?

3) Dans le cas où ce Front verrait le jour, comment voyez-vous pratiquement son fonctionnement ? (une lettre d'une camarade ayant assisté aux travaux du 2/11 n'est pas très encourageante. Il semble qu'il y ait pas mal de verbiage et d'illusions).

4) Quelles garanties existent que le journal unique reste comme L.O. un organe de lutte de classes, lisible par le travailleur moyen ?

Sur cette question du journal, il est sûr qu'un organe unique simplifierait énormément la tâche des lecteurs, mais il faut que cet organe ne mette pas en danger ce qui a été acquis. L.O. s'est acquis un certain nombre de lecteurs ouvriers, elle est d'un bon emploi pratique et, à notre sens, pose les problèmes d'une façon juste (liaison impérialisme-lutte de classes). Cet acquis doit être préservé.

La constitution d'un Front correspondant bien aux nécessités présentes, à la condition de donner naissance non à des confrontations théoriques, mais à des activités pratiques excluant toute démagogie, notamment vis-à-vis de la jeunesse. Nous souhaitons des précisions,

Bien cordialement,

J.R. Nîmes.

Bien évidemment Lutte Ouvrière *ne s'est pas contentée de publier des articles sur l'unité nécessaire, elle a aussi engagé des pourparlers avec les différents courants « gauchistes ».*

Jusqu'à présent, il faut dire, sans autre succès que les accords de réciprocité avec « ROUGE » ou une interview publiée dans ACTION.

De ce qui était acquis, peu, Lutte Ouvrière *a informé ses lecteurs.*

Avec le Mouvement révolutionnaire, L.O. a engagé des pourparlers comme elle le fait, l'a fait, ou a tenté de le faire simultanément avec tous les courants d'extrême-gauche. Pour le moment les pourparlers avec le MR n'ont abouti qu'à l'affirmation, de part et d'autre, de la volonté d'aboutir à l'unification de toute l'extrême-gauche. Mais ce n'est pas suffisant.

Nous avons abordé maintes fois dans ces colonnes de quelle façon nous voyons la formation d'un tel « Front » unissant toutes les tendances « gauchistes ».

Disons simplement, à propos du journal « unique » que ni dans ce domaine, ni dans aucun autre, la participation à un tel front n'impliquera de notre part le renoncement à nos conceptions. Il ne s'agit pas de rechercher une base d'accord autour de notre plus grand commun diviseur Il s'agirait d'apporter à ce Front tout ce que chacun peut lui apporter. A notre avis il devrait être possible de faire un journal commun qiu soit un organe de lutte de classe et non un organe théorique ; un organe qui dégagerait à chaque fois que possible un point de vue commun sur les événements mais qui n'hésiterait pas à exprimer des avis et des analyses différents.

Nous ne pourrions d'ailleurs souscrire qu'à un Front où les rapports soient tels que s'il ne s'avérait pas possible d'éditer un tel organe (parce que, par exemple, la majorité des participants préférerait un organe théorique) la possibilité soit laissée à toute tendance d'éditer sous sa responsabilité le journal correspondant à son optique.

C'est dire que pour le moment, si nous n'avons rien dit à nos lecteurs, c'est qu'il n'y avait, malheureusement, encore rien à dire.

Les cauchemars de Monsieur Marcellin

REVEILLEE un moment par les événements du printemps l'opinion bourgeoise a tendance à s'assoupir de nouveau. Ah ce déplorable esprit français ! Les jours de frayeurs où les bandes anarchistes campaient dans la Sorbonne et les hordes bolchéviques bivouaquaient dans les usines sont déjà oubliés. Il aura suffi d'une victoire électorale gaulliste et voilà tous nos conservateurs et réactionnaires retombés dans leur insouciance coutumière. Certains se montrent même frondeurs, laissant entendre qu'après tout le danger n'était pas aussi grand qu'on avait bien voulu le dire et, partant, le service rendu à la civilisation par le chef et ses fidèles moins important. Les autres vaquent tranquillement à leurs affaires dans la paix sociale retrouvée.

N'y aurait-il partout qu'ingratitude ou insouciance ? Non. Aux avant-postes de la République, place Beauvau, M. Marcellin, ministre de l'intérieur, veille.

C'est qu'il a pris sa fonction au sérieux, M. Marcellin. A lui, le triomphe électoral n'a pas tourné la tête. Inflexible, inexorable, insensible aux revers comme aux succès, il poursuit la tâche qu'il s'est assignée : protéger la société contre les gauchistes.

Car la dissolution de 11 organisations révolutionnaires en juin ne lui a pas suffi. C'est un anxieux, un angoissé, un maniaque du travail bien fait. A l'idée que le gauchisme puisse continuer ses ravages, malgré l'interdiction, — c'est bien connu les révolutionnaires ne respectent rien — il n'en dort plus, c'est sûr.

Et ce qui le tracasse le plus, c'est l'indifférence de ses concitoyens. Incroyable de fermer les yeux ainsi devant le danger !

Ce n'est pourtant pas faute de le leur avoir répété. Depuis juillet il ne se passe pas de semaine où le ministre de l'intérieur ne les mette en garde contre l'hydre révolutionnaire. Il n'a pas raté une occasion, M. Marcellin.

Inauguration d'une foire à bestiaux, pose de la première pierre de l'école communale, tout lui est bon pour expliquer aux notables ébahis, et au-delà de ceux-ci à la France entière, que l'on ne laissera pas se reconstituer les organisations dissoutes.

Vous pensez bien qu'il n'allait pas manquer l'occasion offerte par la présentation de son budget devant l'assemblée nationale. D'autant plus qu'il avait des révélations croustillantes à faire.

Saviez-vous, par exemple, que les groupes révolutionnaires « qui manipulent les militants des CAL sans vergogne, sans respect pour leur naïveté », appellent ces mêmes militants « leurs sucres d'orge » ? Mais oui, mais oui, « leurs sucres d'orge ». C'est le ministre de l'intérieur qui vous le dit.

N'allez surtout pas insinuer que c'est absurde, que vous n'avez jamais entendu cette expression, qu'elle ne peut rien signifier, que M. Marcellin aurait lu de travers le rapport de police qui lui a été soumis ou que l'honorable fonctionnaire chargé de le rédiger avait forcé sur le beaujolais ce jour-là.

Mais non, voyons, la perfidie des révolutionnaires est évidente. Les députés de la majorité ne s'y sont pas trompés, qui ont fait au ministre une ovation. Même les centristes ont joint leurs applaudissements pour l'occasion. Dame, quand le destin de la propriété est en jeu il ne s'agit plus de jouer avec l'opposition.

Et tout ce beau monde a voté sans murmure le budget de l'intérieur 1969 nécessaire à la « forte augmentation des effectifs de police (5.500 emplois supplémentaires, beaucoup plus qu'il n'en a été consenti pour l'assistance publique cette année) et à la progression des dépenses en matériel et en personnel ».

Ainsi M. Marcellin pourra faire fonctionner sans problème l'an prochain le bureau de liaison qu'il a créé au ministère de l'intérieur et dans chaque région « entre toutes les directions de la police pour que les menées subversives puissent être suivies en permanence et avec efficacité » et que « toutes les informations soient concentrées à Paris. »

Ne s'est-il pas donné assez de peine pour en arriver là ?

Nous ne sommes pourtant pas sûr que M. Marcellin trouve maintenant la quiétude d'esprit qu'il a perdue depuis juin. Après tout notre ministre de l'intérieur doit avoir étudié l'histoire et savoir en conséquence que lorsque les révolutionnaires ont acquis l'importance qu'il leur prête, la police la mieux faite du monde est incapable d'arrêter leurs ravages.

Pauvre M. Marcellin ! Il n'a pas fini de se lamenter.

MARCELLIN
Il fut ministre de la Santé Publique (voyez les hôpitaux !). Les prisons lui plaisent davantage.
(Photo UPI)

LE S.N.E.S. ET LES LYCEENS

Après la déclaration « fracassante » de Marcellin à l'Assemblée nationale, le bureau national du S.N.E.S. (Syndicat national de l'enseignement secondaire) s'est senti obligé de réagir. Il s'est indigné « contre les déclarations du ministre de l'Intérieur qui menace de faire intervenir la police dans les établissements scolaires ». C'est peu, mais le S.N.E.S. ne pouvait pas faire moins. N'avait-il pas l'avant-veille, lors d'un communiqué rédigé avant la journée d'action des C.A.L., donné lui-même au ministre des justifications pour une éventuelle intervention ? N'avait-il pas parlé « d'agitation systématique », « visant à transformer les lycées en centres d'action politique » ?

C'est ainsi que le S.N.E.S. interprétait la lutte des lycéens pour la réintégration des élèves exclus.

Mais qu'avait fait le S.N.E.S. pour obtenir cette réintégration ? Rien. De quel droit alors vient-il reprocher aux lycéens d'avoir fait grève, d'autant que cette grève a été victorieuse ?

Et qu'a à craindre le S.N.E.S. d'une politisation des lycéens ? Il prétend qu'elle aboutirait à « une paralysie permanente des établissements du second degré et à la faillite de la mission éducative de l'enseignement public ». Voilà un langage que l'on s'attendrait plutôt à trouver dans la bouche d'un ministre de la majorité !

Comment ose-t-il parler de paralysie permanente et de faillite dues à l'agitation politique des lycéens, alors que pendant des années il n'a su s'opposer que par des pétitions, des motions et des pseudo-grèves à la paralysie bien réelle et à la faillite de la « mission éducative » que représentaient les classes surchargées, le manque de locaux, de formation des maitres, de systèmes pédagogiques et disciplinaires venus du fond des âges ?

C'est vraiment du bout des lèvres et parce qu'il y était irrésistiblement poussé par sa base que le S.N.E.S. est entré dans la lutte en mai-juin. On l'a vu lors de la reprise du travail. On le voit encore mieux aujourd'hui. Plus on s'éloigne de mai, et plus les bureaucrates syndicaux relèvent la tête et reprennent leur vrai visage. En fait, ils ont toujours été contre le mouvement même s'ils l'ont suivi par crainte d'être débordés.

Mais là encore bien des choses ont changé. Les bureaucrates syndicaux ne sont plus seuls. L'apparition d'un fort courant « gauchiste » parmi les professeurs en mai et juin a créé les conditions pour une contestation au sein du syndicat et sa rénovation démocratique. La tendance « communiste » majoritaire au S.N.E.S., retrouve devant elle, au sein du même syndicat, ceux qu'elle traita d'enragés ou de provocateurs dans sa presse politique. Cela ne simplifie pas le problème mais cela appelle déjà les plus grandes réserves sur les déclarations officielles du S.N.E.S. qui n'engagent pas tous les professeurs regroupés dans ce syndicat.

LUTTE OUVRIERE
Directeur Publication :
Michel Rodinson

ABONNEMENTS :
6 mois ..... 15 F
1 an ..... 25 F

ABONNEMENTS DE SOUTIEN :
6 mois ..... 30 F
1 an ..... 50 F

CORRESPONDANCE :
M. RODINSON - Initiative Socialiste -
54, rue Monsieur-le-Prince - PARIS-6e

Distribuée par les N.M.P.P. — Imprimerie MORIAME - Paris